

Extraction brute des commentaires de la consultation du public sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu [format anonymisé]

N°	Date	Heure	Titre	Texte
1	02/08/2025	16:05:00	Je m'oppose aux restrictions prévues par cet arrêté	Je m'oppose aux restrictions apportées par cet arrêté pour les raisons suivantes : Elles nuisent à la formation des pilotes, les tours de piste en étant une composante majeure. L'exécution des tours de piste est déjà strictement réglementée. Leur niveau de bruit n'est pas mis en cause, la réduction des plages horaire n'aura aucun effet sur le bruit perçu, déjà peu élevé de l'aveu même des associations.
2	02/08/2025	16:38:00	Je m'oppose à la modification de l'arrêté	Détenteur de ma licence depuis peu, je mesure à quel point les tours de piste ont été un élément essentiel de ma formation avec une répétition indispensable pour acquérir les automatismes nécessaires à une maîtrise et une sécurité accrue. Limiter les tours de pistes, qui se font déjà en procédure moindre bruit, impactera la formation et par conséquent la sécurité sur la plateforme de Cannes-Mandelieu
3	02/08/2025	17:21:00	ASSOCIATION ASDEFMAR	Bien que les nuisances Adrienne's contingent, ces modifications sont un pas vers plus de respect des personnes et notre association ne peut qu'acquiescer.
4	02/08/2025	17:22:00	ASSOCIATION ASDEFMAR	Bien que les nuisances Adrienne's contingent, ces modifications sont un pas vers plus de respect des personnes et notre association ne peut qu'acquiescer.
5	02/08/2025	18:51:00	Restrictions des usagers concernés par la limitation des conditions d'utilisation de l'aéroport international de Cannes Mandelieu	Monsieur le Ministre des Transports, Madame la Député des Alpes Maritimes, Je m'étonne de ne voir que les pilotes d'avions légers contraints par les modifications de l'arrêté allant vers plus de contraintes. D'autres usagers pourraient être auteurs de nuisances, tels les hélicoptères ou les jets d'affaires. Il faut ici rappeler que Cannes Mandelieu est le deuxième aéroport d'affaire de France dont l'une des missions est la formation pratique aux métiers du transport aérien ! Les écoles de pilotages privées ou public en attestent. L'aéroport de Cannes Mandelieu est présent sur le site actuel depuis 1930. Bon nombre de détracteurs n'étaient pas encore nés, ni leurs parents établis. Merci Monsieur le Ministre et Madame la Député pour votre attention au moins pour ces quelques contradictions. pilote privé depuis 1999
6	03/08/2025	09:05:00	Je suis résolument contre ce projet d'arrêté	Bonjour, Pilote depuis 1985 (dès que j'ai reçu mon premier salaire !) et instructeur bénévole depuis 1995, je ne comprends pas cette obstination de notre ministère de tutelle à essayer de réduire notre activité de formation alors que la demande de pilote et moyens aériens est décuplée. Rappelons que la France est le pays de l'aéronautique juste derrière les états unis. C'est un des rares domaines qui équilibre positivement la balance commerciale de notre pays ! Avoir un aéroclub près de chez soi, ce sont des collégiens, lycéens et étudiants qui puissent leur vocation pour l'aviation (pilotes, mécaniciens, ingénieurs, techniciens, ...) Enfin, les Tours De Pistes sont un exercice fondamental de la formation des pilotes car c'est une synthèse enchaînée de toutes les phases de vol que l'on retrouve dans un vol complet. C'est la répétition de cet exercice qui fait qu'un pilote va être lâché seul à bord ou qu'un pilote confirmé va réviser ses procédures et la précision de ces atterrissages. Nous avons prouvé maintes fois qu'avec les silencieux supplémentaires installés sur nos avions (et dont le bruit a été vérifié par des essais en vol Calipso) ainsi que les procédures de moindre bruit, les avions légers ne font pas plus de nuisance sonore que le bruit de la rue (travaux le samedi, activité des voitures dans les rues, ils vont faire les courses ou amener leurs enfants dans leurs activités, souffleuse de feuilles, pompe de piscine, ...). Ainsi, je ne comprends pas ces restrictions et encore moins le samedi où le bruit de la rue est prépondérant. Je ne comprends pas que certains protestataires vont prendre l'avion dans un autre aéroport en infligeant des nuisances aux autres riverains de l'aéroport de départ et celui d'arrivée. Peut-on mettre en place les mêmes amendes à ces voyageurs d'avoir pris un avion de ligne pour ses vacances que pour les écoles de pilotage en cas de manquement au nombre de TDP ! Cet arrêté est une punition et un outrage à tous les efforts faits par la communauté aéronautique, notamment par les aéroclubs. Pilote instructeur bénévole Ingénieur généraliste dont le domaine aéronautique
7	04/08/2025	10:26:00	Contestation du projet de l'arrêté	Madame, Monsieur, Dans le cadre de la consultation publique en cours, je souhaite exprimer mon soutien plein et entier au maintien, à la modernisation et au développement harmonieux de l'activité de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, en particulier en ce qui concerne l'activité d'instruction, les vols de maintenance et les vols de liaison essentiels à l'économie locale et nationale. --- 🛩 1. Un enjeu stratégique pour la souveraineté aéronautique française L'aéronautique est une filière stratégique pour la France, aussi bien sur le plan industriel, technologique que sécuritaire. La France est l'un des rares pays à maîtriser l'ensemble de la chaîne aéronautique, civile et militaire. Il est donc impératif de conserver les infrastructures qui permettent de former les professionnels de demain : L'aérodrome de Cannes accueille de nombreuses écoles de pilotage, qui participent à la formation des pilotes professionnels (lignes, aviation d'affaires, hélicoptères), mais aussi de pilotes privés, éléments clés de la réserve citoyenne et des vocations futures. Il héberge également des entreprises de maintenance aéronautique, essentielles pour entretenir les appareils qui volent en France et en Europe. La réduction de l'activité reviendrait à fragiliser la filière locale, mais aussi à reporter l'activité vers d'autres aérodromes moins adaptés, souvent plus

				<p>éloignés des centres urbains, augmentant ainsi l'impact environnemental global. --- &#127757; 2. Un outil d'insertion professionnelle, de formation et d'innovation L'aérodrome de Cannes n'est pas uniquement une plateforme de loisirs : c'est un lieu de formation, d'apprentissage et de montée en compétences : De nombreux élèves pilotes, mécaniciens, ingénieurs y reçoivent leur formation pratique indispensable. Le maintien d'un volume d'activité régulier (notamment via les tours de piste) est essentiel à l'apprentissage de la sécurité, de la gestion du trafic, des procédures de vol. Réduire cette activité, c'est brider l'avenir de centaines de jeunes passionnés, souvent issus de la région. --- &#128641; 3. Une plateforme utile à la sécurité civile, à la santé et à la gestion des crises Cannes-Mandelieu accueille des vols sanitaires, des évacuations médicales, ainsi que des missions de la Sécurité Civile, notamment l'été lors des incendies. L'aérodrome est aussi un point d'appui logistique lors de grands événements internationaux (G20, Cannes Lions, Festival de Cannes). En cas de catastrophe naturelle ou d'urgence (inondations, feux, tremblements de terre), l'aérodrome est un point stratégique pour organiser les secours aériens. --- &#127961; 4. Une intégration déjà optimisée dans son environnement L'aérodrome a déjà mis en place des procédures de réduction du bruit (procédures de départ, interdictions horaires, interdiction de certaines manœuvres spécifiques selon le vent). Les aéronefs modernes sont bien moins bruyants, et les écoles de pilotage intègrent déjà des pratiques responsables : limitation de l'activité à certaines heures, utilisation de simulateurs, sensibilisation à l'environnement. La densité urbaine autour de Cannes n'est pas un fait nouveau. L'aérodrome, créé en 1930, faisait déjà partie du tissu local avant l'urbanisation actuelle. Les riverains doivent être associés aux évolutions, mais l'aérodrome ne peut pas être la seule variable d'ajustement. --- &#128182; 5. Un acteur économique régional incontournable Des dizaines d'entreprises travaillent directement ou indirectement grâce à l'aérodrome : maintenance, écoles, fuel, services, restauration, hôtellerie. Des centaines d'emplois sont concernés localement. Réduire l'activité, c'est affaiblir la dynamique économique locale et favoriser le transfert de l'activité vers des pays ou régions concurrentes. --- 🌱 6. Une opportunité de transition, pas une excuse pour la décroissance L'avenir de l'aviation passe par l'innovation : avions électriques, carburants durables (SAF), allègement, recyclage des composants. L'aérodrome de Cannes peut devenir un démonstrateur de cette aviation verte, à condition qu'on lui en donne les moyens. Réduire son activité ne fera qu'affaiblir les capacités de test, d'expérimentation et de transition. --- &#128282; Conclusion Le confort ponctuel de quelques riverains, bien que légitime, ne saurait justifier la disparition progressive d'un écosystème aéronautique local vital pour la formation, l'innovation, la sécurité civile et la compétitivité de la France. Nous devons chercher un équilibre et non une opposition stérile : adapter les horaires, accompagner les riverains, verdier la flotte... mais sans condamner une activité porteuse d'avenir. Je vous remercie pour votre écoute et reste à votre disposition pour toute contribution constructive à ce débat. Bien cordialement,</p>
8	05/08/2025	10:59:00	Totalement contre ce projet d'arrêté	Pilote depuis 1979, je ne comprends pas cette obstination d'écologistes de circonstances et des riverains ainsi que du ministère de tutelle à essayer de réduire notre activité. Ces riverains qui crient au scandale et dénoncent les soit distante nuisances sonores, habitent sur place depuis bien moins longtemps que la présence de l'aéroport, ces riverains qui ont négocié un prix à la baisse à l'achat de leur bien était bien content de trouver l'aéroport pour faire un bon achat. La France est le pays de l'aéronautique juste derrière les états unis. C'est un des rares domaines qui équilibre positivement la balance commerciale de notre pays ! Avoir un aéroclub près de chez soi, ce sont des collégiens, lycéens et étudiants qui puisent leur vocation pour l'aviation (pilotes, mécaniciens, ingénieurs, techniciens, ...) Enfin, les Tours De Pistes sont un exercice fondamental de la formation des pilotes car c'est une synthèse enchaînée de toutes les phases de vol que l'on retrouve dans un vol complet. Nous avons prouvé maintes fois qu'avec les silencieux supplémentaires installés sur nos avions (et dont le bruit a été vérifié par des essais en vol Calipso) ainsi que les procédures de moindre bruit, les avions légers ne font pas plus de nuisance sonore que le bruit de la rue (travaux le samedi, activité des voitures dans les rues, ils vont faire les courses ou amener leurs enfants dans leurs activités, souffleuse de feuilles, pompe de piscine, ...). Ainsi, je ne comprends pas ces restrictions et encore moins le samedi où le bruit de la rue est prépondérant. Je ne comprends pas que certains protestataires vont prendre l'avion dans un autre aéroport en infligeant des nuisances aux autres riverains de l'aéroport de départ et celui d'arrivée. Peut-on mettre en place les mêmes amendes à ces voyageurs d'avoir pris un avion de ligne pour ses vacances que pour les écoles de pilotage en cas de manquement au nombre de TDP ! Cet arrêté est une punition et un outrage à tous les efforts faits par la communauté aéronautique, notamment par les aéroclubs.
9	06/08/2025	19:12:00	Avion électrique	La Fédération Française Aéronautique a bien lu le projet d'arrêté. Il est étonnant de voir des restrictions pour des avions électriques alors que le premier aéroport d'aviation générale, Paris Saclay Versailles (ex Toussus le Noble) a connu le premier arrêté interdisant les vols le dimanche en période estivale de 12h à 15H SAUF POUR LES AVIONS ELECTRIQUES, tant leur empreinte environnementale est quasi nulle.. Ainsi, Il a été prouvé, à Toussus le Noble, mais aussi à Lyon Bron, Aix et sur l'ensemble des plateformes utilisant l'aviation électrique, que les nuisances créées par les avions électriques sont absolument négligeables pour les riverains.. Imposer une restriction sur l'aviation électrique est donc un non-sens car contre-productive pour que nos aéroclubs voient un avantage à passer à l'électrique et évoluent ainsi vers une aviation plus vertueuse. Pénaliser les avions électriques c'est prendre une lourde responsabilité à l'encontre des évolutions énergétiques souhaitées. Aussi, nous souhaitons proposer la modification suivante dans le projet d'arrêté : Modifier ceci :

				'2.2. Pour les aéronefs à propulsion électrique basés ou non basés, les tours de piste sont limités à cinq consécutifs dont trois à basse hauteur.' par ceci : '2.2. Pour les aéronefs à propulsion électrique basés ou non basés, les tours de piste ne sont pas limités.' Nous sommes certains que cette modification de bon sens et qui n'a aucun impact négatif sur la population riveraine, soit prise en compte. Président de la Fédération Française Aéronautique
10	06/08/2025	19:13:00	ADNA	Point 1 - Modification de 5 à 3 du nombre de TDP autorisés pour les appareils classés C: selon les statistiques de l'ADNA, seulement un faible pourcentage (15%) de ces avions effectuent plus de 3 TDP. Cette mesure n'aura donc aucun impact sensible sur les nuisances ressenties par les riverains. Point 2: Demandes ADNA non résolues par le projet d'arrêté: i) Interdiction des TDP décollant en piste 35 de nuit. Cette pratique fait courir de gros risques à la population en cas de défaillance technique de l'appareil au décollage, par le survol des municipalités de la Roquette , Pégomas et Mouans-Sartoux. ii) Interdiction des monomoteurs sur la trajectoire bimoteurs. Cette pratique, connue sous l'appellation 'Prolongation de vent arrière', a pour but de donner la priorité d'atterrissement à un jet au dépens d'un monomoteur, beaucoup plus lent. Elle a pour effet de pénaliser les riverains des municipalités de Mouans-Sartoux, La Roquette et Pégomas qui se trouvent survolées par des monomoteurs qui n'ont aucun raison de s'y trouver.
11	07/08/2025	09:28:00	Va dans le bon sens mais malheureusement très insuffisant	Ces mesures vont dans le bon sens afin de réduire les nuisances aériennes inutiles mais sont malheureusement très insuffisantes. Les tours de piste, en attendant leur interdiction complète à terme, doivent être beaucoup plus encadrés : uniquement de 10h à 12h et de 14h à 16h, uniquement du lundi au vendredi, pas plus. Il faut bien comprendre la situation : on autorise des formations de pilote à vue (tour de piste) sur une zone densément peuplée, à très basse altitude et avec un trafic aérien déjà très intense (trafic entrant et sortant de l'aéroport de Nice, à moins de 30 km, hélicoptères), c'est un non sens complet ! Le risque d'accident est réel, on ne pourra pas dire que l'Etat n'a pas été prévenu, le risque est évident pour les populations au sol mais aussi pour les pilotes. Sans mettre en cause l'utilité économique de l'aéroport de Cannes Mandelieu, les mouvements de jets doivent être également beaucoup plus encadrés : interdiction des appareils trop bruyants, limitation du tonnage plus stricte (22t c'est beaucoup trop), atterrissage et décollage obligatoire par la mer pour les jets, limitation du nombre de mouvements comme cela se fait déjà dans d'autres aéroports, horaires plus stricts d'ouverture (9h - 18h). La mise en place de limitations beaucoup plus strictes profitera à tout le monde, les populations locales seront moins impactées et on retrouvera une qualité de vie à la hauteur de ce que l'on peut espérer sur la Côte d'Azur.
12	07/08/2025	10:59:00	Tour de piste et nuisance	Il est important de concilier aussi les métiers de l'aéronautique et de l'apprentissage professionnel des pilotes d'avions ! Malgré l'abandon de projet Nord est nous constatons le survol par les avions ✈ en approche par la montagne en basse altitude par Peymeinade Auribeau Pégomas aérodrome cannes. Ce qui n'est pas normal ! Bien cordialement Habitant de peymeinade
13	08/08/2025	01:06:00	Modification arrête	J'habite sous la trajectoire des avions et je suis tout à fait d'accord sur toutes les modifications de cet arrêté. Et si on pouvait faire plus, ce serait encore mieux !!!
14	08/08/2025	01:06:00	Modification arrête	J'habite sous la trajectoire des avions et je suis tout à fait d'accord sur toutes les modifications de cet arrêté. Et si on pouvait faire plus, ce serait encore mieux !!!
15	08/08/2025	08:43:00	Arrêté insuffisant	C'est une avancée mais peu significative. En effet, cette limitation impactera toujours des dizaines de milliers d'habitants des communes survolées. Les nuisances sonores et environnementales ne seront pas réduites pour les 6 communes survolées. Insuffisant, on a encore, comme d'habitude, voulu ménager la chèvre et le chou. Des efforts sont à faire.
16	08/08/2025	08:46:00	Mépris des citoyens survolés	Il n'est plus acceptable de laisser survoler les zones habitées actuelles par des avions dont le niveau de bruit n'est absolument pas régulé..seuls les avions les moins bruyants sur des normes à réduire régulièrement devraient être autorisés au survol et non tous les avions y compris les plus bruyants...
17	08/08/2025	10:54:00	Non au projet d'arrêté sur l'aéroport de Cannes Mandelieu.	L'aviation d'affaires, principale source de nuisances sonores continue de détruire notre qualité de vie. Les riverains exigent des mesures immédiates, contraignantes et efficaces - pas des promesses vides.
18	08/08/2025	16:28:00	transport	Le citoyen qui subit les nuisances aériennes, tout au long de l'année, concernant la fréquentation et le tonnage des aéronefs sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu, constate, encore une fois que le ministère des transports ne tient pas compte des avis et protestations portés à sa connaissance et que les mesurettes données aux revendications des riverains ne résolvent en rien le problème et même plus, sont de nature à être contournées et même non respectées par les contrevenants, comme cela s'est déjà fait, lequels ne semblent pas redouter quelque sanction que ce soit, donc, non nous n'admettons pas que le bien -être de tous soit balayé au profit de quelques privilégiés pollueurs.
19	08/08/2025	19:19:00	Modification à apporter	J'habite à la Roquette sur Siagne Ces mesures restent très insuffisantes. Aujourd'hui il n'y a presque pas d'avions entre 8 et 9h il vaudrait mieux arrêter ces vols une heure plus tôt pour profiter des soirées tranquillement et arrêter tous les vols de nuit au départ de la 35 qui survolent les habitations car il y a un vrai danger pour les populations survolées

20	09/08/2025	08:24:00	Amélioration très partielle	Quelques améliorations sur les tours de piste aviation légère mais trop peu. De plus cela masque le problème des nuisances majeures à l'arrivée des jets qui a été massacré dans cette même CCE.
21	09/08/2025	16:36:00	Hélistation Cannes	L'ADNA à raison de défendre ces nuisances. Nous mêmes, habitant depuis plus longtemps que l'implantation de l'hésitation sur un quai du Vieux port, nous subissons également les nuisances des hélicoptères. Ajoutées au bruit du fameux événementiel des fêtes dont Plages électroniques et Bal des fous qui propagent bruyamment leurs musiques boum boum, nos considérons que les citoyens de cannes sont maltraités et subissent des nuisances graves et répétées. Nous comptons sur vous pour défendre notre santé. Il est anormal qu'un Maire décide de laisser faire ce boucan sans réagir. Le bruit est un fléau pour la santé et Cannes vit de plus en plus dans le bruit. Merci d'avance.
22	09/08/2025	16:49:00	Bruit hélicoptères Cannes	Est il normal et légal que le Maire de Cannes se permette de nous imposer, à longueur de journée les nuisances sonores d'une hélistation implantée sur une jetée du vieux port, face à nos habitations et des nuisances sonores des plages électroniques et bal des fous. Chaque année ces nuisances pourraient la vie des résidents permanents obligés de se renfermer et donc se climatiser pour éviter de subir ces fléaux. Merci pour votre écoute.
23	09/08/2025	18:06:00	Hélistation sur jetée vieux port à Cannes	Soutien de l'ADNA, je m'exprime aussi pour les nuisances que nous subissons à Cannes avec les rotations d'hélicoptères de l'hélistation implantée sur la jetée du vieux port et qui inonde de bruit les quartiers du vieux port. Et pour tout dire, les fêtes musicales telles que le Bal des Fous, les Plages Électroniques augmentent encore ces nuisances et de façon conséquentes. Le bruit est un fléau pour la santé et nous devons nous isoler, c'est à dire vivre renfermée avec la climatisation tellement c'est pénible d'entendre constamment les basses de ces musiques, aggravées par les nombreuses rotations depuis le vieux centre de Cannes. Malgré de nombreuses interventions auprès de la Mairie, rien ne change !! Sommes nous en droit de dire qu'un Maire peut faire ce qu'il veut au prétexte d'événementiel sur le Centre de la Ville de juin à septembre. Nous y habitons depuis 30 ans et ces nuisances n'existaient pas. Merci de penser aux citoyens si des Maires, par ambition ou je ne sais quoi s'octroient ce genre de droit qui bousiller la santé des habitants. Merci d'avance pour votre implication.
24	10/08/2025	09:36:00	Non à l'extension de la durée de la période estivale	La période estivale du 15 juin au 15 septembre est déjà assez longue et pénible pour les personnes concernées par les nuisances de l'aéroport de Cannes Mandelieu. NON à son extension au 1er juin!
25	10/08/2025	09:40:00	Nuisances aériennes de l'aéroport Cannes-Mandelieu	Bonjour, la plupart des avions qui atterrissent à l'aéroport de Cannes-Mandelieu utilisent la bonne trajectoire, mais un certain nombre ne la respectent pas et passent au dessus de chez moi (à Mouans-Sartoux). Quand en voiture on franchit la ligne continue, on a une grosse amende et un retrait de points sur le permis de conduire. Ne pourrait-on pas instaurer le même genre de chose contre les pilotes qui ne respectent pas la bonne trajectoire? Et qu'on ne vienne pas me dire qu'il est toléré une marge d'erreur, avec tous les systèmes (GPS et autres....) dans les avions! Cordialement.
26	10/08/2025	22:07:00	limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome	Favorable a la limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome - pour moins d'avions et moins de bruits
27	11/08/2025	14:52	Approuve	J'approuve les restrictions proposées.
28	11/08/2025	14:52	Approuve	J'approuve les restrictions proposées.
29	11/08/2025	15:55		Je suis pour la continuation et le renforcement des restrictions concernant l'aéroport de Cannes Mandelieu afin de limiter les nuisances sonores, la pollution...
30	11/08/2025	16:12	Zones urbaines	Il faudrait vraiment arriver à interdire le survol d'une partie de Mougins (le Val, Tournamy...) et de Mouans-Sartoux centre ville! Le projet de trajectoire Nord-Ouest semblait justement les éviter pour survoler des zones beaucoup moins urbanisées...
31	11/08/2025	16:53	Nuisances	Trop de bruit avec l'aérodrome très bonne initiative de réduire la plage horaire mais insuffisant
32	11/08/2025	16:54	Nuisances aérodrome	Trop de bruit avec l'aérodrome très bonne initiative de réduire la plage horaire mais insuffisant
33	11/08/2025	19:58	De plus en plus bruyant	Les trajectoires des avions sont beaucoup axées sur MOUGIN depuis un certain temps avec certains avions qui volent très bas et sont très bruyants

34	11/08/2025	20:01	Aéroport Cannes - Mandelieu	Encore un coup d'épée dans l'eau et un communication qui finit en couac. C'est la nième modification. C'est bien la preuve que tout cela est de la communication inefficace dans la réalité. Toute mesure, non accompagnée des moyens de contrôles efficaces et donnant lieu à une diffusion des résultats et des sanctions appliquées, ne sert strictement à rien si ce n'est à un homme politique en attente d'éjection de son siège à tenter de laisser une trace de son passage éclair. Donc copie à revoir, car totalement inutile dans sa rédaction actuelle. Entre autre, elle ne traite pas du sujet principale qui concerne les vols des avions d'affaires. Mais là on ne touche pas aux lobbies de l'argent dont on attend toujours une étude complète sur les soi-disant retombées économiques.
35	15/08/2025	11:09	Contre	Les nuisances sonores et environnementales que nous subissons, sont engendrées par l'aviation d'affaire et non l'aviation légère. Contre également l'extension au 1er juin.
36	15/08/2025	11:10	Contre	Les nuisances sonores et environnementales que nous subissons, sont engendrées par l'aviation d'affaire et non l'aviation légère. Contre également l'extension au 1er juin.
37	15/08/2025	13:01	Les restrictions sont elles suffisantes	Je constate que les restrictions dont a la marge (9:00 au lieu de 8:00 pour les tours de piste, la saison démarre le 1er juin au lieu du 15) et parfois à l'appréciation d'on ne sait qui. Il faut absolument que les chiffres soient communiqués, Afin que l'on les réduisent de moitié par exemple, et particulièrement pour les jets.
38	15/08/2025	17:10	Bruits	Il est impensable que les avions survol les villes de Cannes le canet mougins et l'approche sur mandelieu. Pourtant c'est la réalité.
39	15/08/2025	18:17	Contre des restrictions inutiles et sans objet	La formation aéronautique dispensée sur des monomoteurs légers à pistons par les aéroclubs et écoles de pilotage est gravement menacée par cet Arrêté Ministériel qui n'apportera aucun changement notable aux riverains dont les demandes concernent plus spécifiquement les biréacteurs d'affaires. Des mesures purement technocratiques sont imposées arbitrairement aux aéroclubs sans aucune concertation ni écoute. Un Haut Fonctionnaire (Directeur Général de la DGAC) est venu en personne à Cannes -en pleine grève des contrôleurs aériens - pour 1 - Annoncer ces mesures 2 - Ecouter les observations et suggestions après avoir déclaré (verbatim) que les mesures annoncées 'seraient appliquées quoi qu'il arrive' Il est clair que ce Haut fonctionnaire était 'en service commandé' Une CCE biaisée qui valide un Arrêté Ministériel restreignant l'activité aérienne de formation de pilotes par les aéroclubs sans aucune étude d'impact, pourtant légalement obligatoire en pareil cas. Cet Arrêté Ministériel, contraire à la Légalité Républicaine, ne peut donc PAS être promulgué en l'état. Dans le cas contraire il serait contestable devant toute les instances de recours. Un pilote volant depuis 40 ans sur l'aérodrome de Cannes-Mandelieu
40	16/08/2025	17:41	D autres solutions ?	Le projet de restrictions n'apporte aucune solution concrète et risque d'être contre-productif. Il faut au contraire engager une vraie démarche pour réduire le bruit des avions, avec la participation active des écoles de pilotage et aéroclubs, qui collaborent depuis longtemps avec les autorités et les riverains. (Augmenter la hauteur des tours de piste?) Ces structures, reconnues d'intérêt général, assurent la formation aéronautique essentielle : les affaiblir reviendrait à remettre en cause l'intérêt général lui-même.
41	16/08/2025	17:42	FIN DE LIBERTÉ / RESTRICTIONS INUTILES !	Mesure contre productive, on déplace le problème à d'autres heures. Il suffirait de hausser le tour de piste et le problème serait réglé !!! Quand est ce que l'état va arrêter de vouloir mettre tout l'aérien à la poubelle !???
42	16/08/2025	17:55		Dispositions coercitives faciles à prendre qui n'apportent pas de solutions raisonnables. La formation de pilotes est une nécessité, les mesures doivent le prendre en compte autrement que par des interdictions dictées par des riverains souvent établis autour de l'aéroport en toute connaissance de causes parce que le foncier y est plus avantageux.
43	16/08/2025	17:56	Opposition au projet	Il faut absolument que le gouvernement et l'Etat comprennent : - à quel point les mesures envisagées sont néfastes et n'apportent rien de concret. qu'ils doivent se mettre au travail afin de mettre au point une nouvelle approche pour les avions à Cannes, qui permettra de réduire durablement l'empreinte sonore des avions. - que les écoles de pilotage, qu'elles soient professionnelles ou associatives, sont toujours prêtes à apporter leur concours, comme elle le font depuis des décennies, afin d'aboutir aux meilleures solutions. Les membres du CA de l'UACA travaillent sans relâche depuis des dizaines d'années avec la sous-préfecture et les riverains. - et que les aéroclubs titulaires de l'agrément Sport et affiliés à la FFA, de manière tout à fait officielle et selon les principes de la République, sont reconnus 'd'intérêt général'. Par conséquent, s'attaquer aux formations dispensées par les aéroclubs, revient à s'attaquer à l'Intérêt Général...
44	16/08/2025	17:56	Monsieur le ministre	Dispositions coercitives faciles à prendre qui n'apportent pas de solutions raisonnables. La formation de pilotes est une nécessité, les mesures doivent le prendre en compte autrement que par des interdictions dictées par des riverains souvent établis autour de l'aéroport en toute connaissance de causes parce que le foncier y est plus avantageux.

45	16/08/2025	17:57	Monsieur le ministre	Dispositions coercitives faciles à prendre qui n'apportent pas de solutions raisonnables. La formation de pilotes est une nécessité, les mesures doivent le prendre en compte autrement que par des interdictions dictées par des riverains souvent établis autour de l'aéroport en toute connaissance de causes parce que le foncier y est plus avantageux.
46	16/08/2025	17:59	Monsieur le ministre	Dispositions coercitives faciles à prendre qui n'apportent pas de solutions raisonnables. La formation de pilotes est une nécessité, les mesures doivent le prendre en compte autrement que par des interdictions dictées par des riverains souvent établis autour de l'aéroport en toute connaissance de causes parce que le foncier y est plus avantageux.
47	16/08/2025	18:00	Monsieur le ministre	Dispositions coercitives faciles à prendre qui n'apportent pas de solutions raisonnables. La formation de pilotes est une nécessité, les mesures doivent le prendre en compte autrement que par des interdictions dictées par des riverains souvent établis autour de l'aéroport en toute connaissance de causes parce que le foncier y est plus avantageux.
48	16/08/2025	18:01	Projet inutile et mal pensé	L'objectif que l'on peut comprendre et de réduire les nuisances sonore pour les riverains mais il faut bien prendre conscience que les tours de piste qui sont essentiellement visés sont indispensables à la formation des pilotes, donc à la sécurité du pilote, des passagers, et de l'environnement survolé. Déplacer les horaires ou restreindre l'activité ne résout pas le problème. Il y aurait pourtant une solution relativement simple, éléver le tour de piste.
49	16/08/2025	18:01	Un projet contre productif	Le projet nuit à l'intérêt général de la formation des pilotes par les écoles de pilotage professionnelles comme les aéroclubs qui forment également de futur pilotes de lignes. Cela ne réduit pas les nuisances sonores pour les riverains mais va concentrer les tours de piste, indispensable à la formation et au maintien des compétences des pilotes, sur d'autres plages horaires. Il serait plus bénéfique pour les riverains comme pour les pilotes d'augmenter la hauteur du circuit du tour de pistes afin de limiter les nuisances sonores.
50	16/08/2025	18:08	Défavorable	Bonjour et merci pour cette consultation. Aucune des mesures ne me semblent appropriées. L'aérodrome est d'utilité publique. Les mesures présentées ne concernent principalement que l'aviation de loisir, celle la même qui forme nos futurs professionnels du secteur et nourri une industrie génératrice de valeur pour la France. Il faut éviter de toute mesure de concentration du bruit. Le trafic aérien ne semble pas augmenter donc le mécontentement des riverains bien que compréhensible doit aussi être relativisé. Les installations étaient présentes bien avant le développement urbain. Il s'agit du seul aérodrome des alpes maritimes à part Nice réservé aux compagnies aériennes principalement et à l'aviation d'affaire. Il s'agit d'un outil de développement économique de la région à ne pas entraver.
51	16/08/2025	18:16	maintien des conditions actuelles de Tour de Pistes sur l'Aéroport de Cannes Mandelieu, proposition d'augmenter l'altitude des tours de pistes	Le texte de l'arrêté ne mentionne pas de quelles nuisances sonores il s'agit ni de leur intensité, ni la réduction visée.. le seul argument est de 'réduire les nuisances sonores' alors que celles ci sont normales à proximité d'une installation préexistante. cet arrêté nuit à la liberté de la formation et de l'entrainement au pilotage ce qui est un comble pour un aéroport ouvert à la pratique de l'aviation générale. les bruits de voisinage concernant les tontes de pelouses (en Général 90 db) ou autres bruits de perceuses sont permis à partir de 8h du matin, même le Samedi, dans la quasi totalité des communes. le bruit d'avion d'aviation générale est en moyenne de 45db perçu au sol lorsque l'avion fait son tour de piste à 1000 pieds.! je suis contre cette nouvelle entrave à la liberté de voler, à la réduction du temps pour la formation et l'entrainement des pilotes. il aurait été plus intelligent d'agrandir la plage horaire et d'augmenter l'altitude des tours de piste....! cette proposition n'est même pas évoquée. je suis opposé à la prise de cet (ces) arrêté(s).
52	16/08/2025	18:18	Monsieur	Contre, absolument. Impossible d'opérer des aéro-clubs avec une restriction aussi severe. Autant abolir tous les aéro-clubs de Cannes-Mandelieu!
53	16/08/2025	18:34	Opposition du Projet limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Notre aérodrome est présent sur le site depuis 1939 et les avions GA sont aujourd'hui beaucoup plus silencieux qu'autrefois. L'aérodrome existe ici depuis plus longtemps que n'importe lequel des résidents locaux. Ces habitants qui se plaignent sont comme des gens qui se plaignent des cloches des églises, du chant des coqs et du chant des cigales en été: lamentable. Et pourquoi se plaignent-ils de nos avions GA silencieux, mais pas des jets bruyant? Je dirais poliment que si l'on n'aime pas vivre à côté d'un aérodrome, on ne devrait pas y acheter de maison, et si c'est le cas, on pourrait envisager de déménager!

54	16/08/2025	18:40	Demande de levée des récentes restrictions de vol à l'aérodrome de Cannes Mandelieu.	Depuis de nombreuses années (plus de 10 ans), mon aéroclub (UACA) propose de hausser l'altitude du tour de piste à Cannes. Les lois de la physique sont simples : plus haut, donc plus loin des oreilles des riverains, donc moins de bruit. Et surtout, moins de bruit toute l'année sur 100 % des approches. Cette mesure serait beaucoup plus efficace que celles imposées désormais qui ne feraient que restreindre les possibilités des pilotes de se former et par conséquence allongerait le coût et la durée des formations inutilement. Il faut bien comprendre que de nombreux élèves pilotes privés visent à devenir professionnels et donc compte tenu du manque de pilotes actuels il est crucial de favoriser leurs formations et non de les restreindre. D'autre part mon aéroclub tient compte des mesures antibruit en constant dialogue avec les responsables DGAC/DSNA locaux et nos procédures sont définies et appliquées en ce sens. Il faut également prendre en compte le fait que les jets font beaucoup plus de bruit que nos petits avions équipés de silencieux. Il est à noter également que des tests de bruits sur d'autres plate formes (Toussus le Noble par exemple) ont montré que le bruit des avions était estompé par les bruits ambients de la circulation automobile et autres, ce qui doit être similaire pour notre aérodrome. En conséquence je demande le retrait des récentes restrictions imposées à Cannes Mandelieu et d'étudier la proposition de rehausser l'altitude actuelle du circuit d'aérodrome à une altitude plus optimale en lieu et place des restrictions. Pilote privé retraité, ancien Ingénieur du Contrôle de la Navigation Aérienne et cadre supérieur à EUROCONTROL.
55	16/08/2025	18:43	Non et contreproposition	Non à cet arrêté Mais proposition suivante hausser l'altitude du tour de piste à Cannes. Les lois de la physique sont simples : plus haut, donc plus loin des oreilles des riverains, donc moins de bruit. Et surtout, moins de bruit toute l'année. Sur 100 % des approches.
56	16/08/2025	18:47	Il vaut mieux augmenter l'altitude du tour de piste...	En effet, restreindre les horaires de tourne piste, ne va faire que concentrer les horaires pendant lesquels les tour de piste s'effectueront. En augmentant l'altitude du tour de piste en diminue le bruit sur l'ensemble du parcours et on ne restera pas les horaires.
57	16/08/2025	19:50	Contre	Je suis contre les nouvelles restrictions pour l'aéroport. Les restrictions Ont pas de effect et que mal pour aviation.
58	16/08/2025	20:05		Je m'oppose à ce nouveau projet qui ne résout en rien le problème du bruit puisque les tours de piste devront être plus nombreux dns les autres plages horaires . Je pense que relever l'altitude du tour de piste est une meilleure solution.
59	16/08/2025	20:06	Opposition et argumentaires	En tant que pilote formé à Cannes-Mandelieu, je m'oppose fermement au projet d'arrêté actuellement en consultation. Les mesures envisagées — report des créneaux de tours de piste, extension de la période estivale de restrictions, interdiction des TDP le samedi et du Rallye en été — ne répondent en rien à l'objectif officiel affiché : la réduction de l'empreinte sonore autour de l'aérodrome. Ces mesures déplacent le problème, elles ne le résolvent pas. Les tours de piste nécessaires à la formation des pilotes seront simplement concentrés sur d'autres tranches horaires, parfois moins adaptées, augmentant d'autant la densité de trafic et les nuisances perçues. En ce sens, elles sont contre-productives. En parallèle, cela revient à mettre en péril la formation des pilotes, alors même qu'il s'agit d'une mission essentielle relevant de l'intérêt général, assurée par des structures reconnues comme telles (agrément sport, affiliation FFA). Plutôt que des restrictions successives qui fragilisent le tissu associatif et professionnel local, des solutions durables existent. Les aéroclubs de Cannes-Mandelieu proposent depuis plus de dix ans une mesure de bon sens : l'élévation de l'altitude du tour de piste. Plus haut, c'est plus loin des riverains. Moins de bruit, sur 100 % des approches, toute l'année. Si l'objectif réel est bien de réduire les nuisances, cette solution mérite d'être étudiée sérieusement par la DGAC et ses services techniques (DSAC, DSNA), en concertation avec les aéroclubs, comme cela se fait depuis des années avec la sous-préfecture et les représentants locaux. En conclusion, je m'oppose à ce projet d'arrêté dans sa forme actuelle, et j'appelle l'administration à cesser d'adopter des mesures cosmétiques, pour enfin s'attaquer au fond du problème dans une démarche rationnelle et constructive, avec les acteurs de terrain.
60	16/08/2025	20:06	Opposition et argumentaires	En tant que pilote formé à Cannes-Mandelieu, je m'oppose fermement au projet d'arrêté actuellement en consultation. Les mesures envisagées — report des créneaux de tours de piste, extension de la période estivale de restrictions, interdiction des TDP le samedi et du Rallye en été — ne répondent en rien à l'objectif officiel affiché : la réduction de l'empreinte sonore autour de l'aérodrome. Ces mesures déplacent le problème, elles ne le résolvent pas. Les tours de piste nécessaires à la formation des pilotes seront simplement concentrés sur d'autres tranches horaires, parfois moins adaptées, augmentant d'autant la densité de trafic et les nuisances perçues. En ce sens, elles sont contre-productives. En parallèle, cela revient à mettre en péril la formation des pilotes, alors même qu'il s'agit d'une mission essentielle relevant de l'intérêt général, assurée par des structures reconnues comme telles (agrément sport, affiliation FFA). Plutôt que des restrictions successives qui fragilisent le tissu associatif et professionnel local, des solutions durables existent. Les aéroclubs de

				Cannes-Mandelieu proposent depuis plus de dix ans une mesure de bon sens : l'élévation de l'altitude du tour de piste. Plus haut, c'est plus loin des riverains. Moins de bruit, sur 100 % des approches, toute l'année. Si l'objectif réel est bien de réduire les nuisances, cette solution mérite d'être étudiée sérieusement par la DGAC et ses services techniques (DSAC, DSNA), en concertation avec les aéroclubs, comme cela se fait depuis des années avec la sous-préfecture et les représentants locaux. En conclusion, je m'oppose à ce projet d'arrêté dans sa forme actuelle, et j'appelle l'administration à cesser d'adopter des mesures cosmétiques, pour enfin s'attaquer au fond du problème dans une démarche rationnelle et constructive, avec les acteurs de terrain.
61	16/08/2025	20:11	Opposition au projet	Les restrictions envisagées sur les tours de piste sont à la fois inutiles et contre-productives. En effet, ces entraînements doivent être réalisés pour assurer la formation des pilotes. Limiter certains créneaux ne fait que déplacer le problème : les vols seront concentrés à d'autres heures, sans réduire les nuisances. Pire encore, cela fragilise la qualité de la formation, alors même que la sécurité aérienne repose sur elle. Depuis plus de dix ans, nous proposons une solution simple et efficace : rehausser l'altitude du tour de piste à Cannes. • Plus haut = plus loin des riverains = moins de bruit. • Une réduction des nuisances toute l'année et sur 100 % des approches, au lieu de simples restrictions ponctuelles. Cette solution, rappelée récemment encore à la DGAC, n'a pas été étudiée, alors qu'elle s'appuie sur une évidence physique et qu'elle répond réellement aux préoccupations des riverains. Je demande donc que cette piste soit sérieusement envisagée, au lieu de privilégier des mesures coercitives qui déplacent le problème sans l'atténuer, et qui affaiblissent inutilement la formation des pilotes.
62	16/08/2025	22:05	restrictions des tours de piste	Apprendre à se poser correctement fait bien évidemment partie de la formation de base de tout pilote, donc restreindre les horaires ainsi que les jours où les pilotes peuvent réaliser cet exercice revient soit à les concentrer sur des périodes plus restreintes (ce qui va aggraver les nuisances sonores pendant ces périodes) soit à restreindre le niveau de formation des pilotes (avec les risques d'accidents qui pourront en découler) Ce projet de restriction me semble donc au mieux totalement inefficace et au pire tout à fait nuisible donc je m'y oppose
63	16/08/2025	22:18	Projet d'arrêté qui ne résoudra aucunement la problématique actuelle	Avec ce nouveau projet, on va de nouveau dégrader la formation des pilotes en concentrant ces derniers sur une petite tranche horaire. Cela compromettra la sécurité avec l'augmentation du nombre d'aéronefs en tour de piste en même temps, et n'arrangera rien au niveau des nuisances. Le souhait de réduire les tours de piste compromet également la formation des pilotes qui, pour certains, deviendront des pilotes professionnels. La conjoncture actuelle étant à la baisse du nombre de pilotes sur le marché, la France et la DGAC seraient inspirées de ne pas passer à côté de ce Momentum. Enfin, ces restrictions pourraient faire fermer des aéroclubs (nombres de fermeture ont lieu chaque année en France...) alors que la France est le berceau de l'aéronautique. Il est préférable d'augmenter l'altitude de tours de piste, pour apaiser nos chers riverains qui se sont installés à proximité de l'aéroport en connaissance de cause et à faible coût.
64	16/08/2025	22:56	pilote de ligne retraité et instructeur F1	Rajouter encore et encore des restrictions aux aéro-club ne me semble pas être très pertinent. L'avenir le plus prometteur pour la formation initiale des pilotes réside dans la transition vers des avions électriques. Cependant, ce changement implique des défis majeurs : un investissement financier initial conséquent, une gestion complexe des batteries et une nécessaire adaptation des infrastructures et des ateliers de maintenance. Pour surmonter ces obstacles, des mesures d'incitation financières, telles qu'une réduction des taxes d'atterrissement, pourraient être envisagées. En ce qui concerne les nuisances sonores, les restrictions horaires déjà en place ne devraient pas être renforcées. Cela concentrerait le trafic aérien sur des périodes plus courtes, augmentant ainsi le niveau de bruit pour les riverains. D'autres mesures ont déjà été mises en œuvre, comme la formation des pilotes à la réduction du bruit et l'installation de silencieux sur les échappements des avions. Une solution complémentaire serait d'augmenter l'altitude des circuits d'aérodrome, par exemple en les portant à 1500 pieds au lieu des 1000 pieds actuels. Cette modification éloignerait les trajectoires des zones habitées. Il serait également pertinent d'alterner les circuits d'aérodrome de 1000 et 1500 pieds en fonction du trafic et des créneaux horaires afin de répartir le bruit de manière plus équilibrée.

65	16/08/2025	23:14	Arrêté du 6 décembre 1995 - Restriction d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Madame, Monsieur, Je souhaiterai par la présente, exprimer mon opposition totale à cet arrêté. Cette décision, si elle venait à être mise en œuvre, aurait de graves conséquences négatives. Tout d'abord, ce serait une atteinte à l'activité associative et à la formation de pilotes. En effet, je suis élève pilote et mon aéroclub joue un rôle essentiel dans ma formation, dans le cadre d'une activité encadrée, sécurisée et réglementée. L'aéroclub permet également de participer activement à la promotion de l'aviation générale. Mettre en place ces mesures serait un véritable coup dur pour l'association, pour la formation mais également pour l'aviation dans son ensemble à Cannes. D'autre part, nos avions (des monomoteurs à faible puissance) sont très peu bruyants et de nombreuses mesures sont déjà mises en place par les pilotes pour réduire au maximum ce bruit durant l'approche sur l'aérodrome. De plus, il serait injuste de faire peser l'essentiel de la contrainte sur nos petits avions. Les restrictions proposées vont simplement déplacer le problème. Il serait préférable de modifier l'approche sur l'aérodrome ou de proposer des altitudes de tour de piste plus élevées afin de limiter au maximum le bruit. En conclusion, je vous invite à reconsiderer le bien-fondé de cet arrêté. L'aviation légère française mérite d'être protégée, soutenue et encadrée, mais non bridée de manière injuste. Il en va de la diversité des usages de notre espace aérien, de la vitalité de notre territoire et de la formation des générations de futurs pilotes. Je vous remercie pour votre attention et votre engagement au service d'un dialogue constructif. Cordialement, élève pilote.
66	17/08/2025	08:12	Restrictions abusives et sans effet	Je m'oppose catégoriquement à ces nouvelles mesures de restriction à la demande et au profit d'une minorité et au détriment du plus grand nombre.
67	17/08/2025	08:47	Contre les nouvelles restrictions d'usage sur l'aéroport de Cannes Mandelieu	Je m'oppose à la mise en place de nouvelles restrictions d'usage sur l'aéroport de Cannes Mandelieu Notez que l'association des riverains ne reconnaît absolument pas tous les efforts réalisés et les contraintes subis par les aéroclubs de cette plateforme aéronautique pour réduire durablement l'empreinte sonore des avions. Les utilisateurs de la plateforme ont toujours cherché à collaborer avec les riverains pour aboutir à des solutions équitables qui existent en acceptant de rehausser la hauteur des tours de piste. Restreindre les horaires et le nombre de tours de piste accentuera les nuisances à terme, limitera la qualité de la formation des pilotes. L'ensemble des aéroclubs de Cannes Mandelieu sont reconnus d'intérêt général. On ne peut pas s'attaquer à l'intérêt général selon les principes de la République. Je m'oppose donc aux nouvelles restrictions d'usage sur l'aéroport de Cannes Mandelieu
68	17/08/2025	10:25	Restrictions des tours de piste	Bonjour, Nous habitons à proximité de l'aéroport (près de Intermarché) et de notre fenêtre nous voyons les avions décoller de la piste 17. Les tours de piste ne sont pas les plus gênants. Par contre le bruit des hélicoptères en approche au-dessus de notre quartier sont un véritable fléau quant aux nuisances sonores. Diminuer les tours de pistes pour les pilotes en formation c'est bien, surtout de les encadrer sur des horaires et des jours précis. Mais maintenant il faudrait réfléchir à la diminution des nuisances sonores des hélicoptères.
69	17/08/2025	10:27	Nouvelles restrictions pour l'aéroport de Cannes-Mandelieu	Je m'appelle M. B., je réside à New York et je passe 3 à 4 mois par an à Mandelieu-La Napoule. J'ai suivi l'initiative de votre administration visant à restreindre davantage l'activité quotidienne à une plage horaire plus courte et à prolonger la durée des restrictions estivales. Après en avoir discuté avec quelques amis pilotes qui utilisent l'aéroport, il me semble qu'une manière bien plus efficace de réduire le bruit dans la région (bruit qui, selon moi, reste tout à fait acceptable) serait d'imposer une altitude de vol minimale plus élevée dans la zone. En effet, en réduisant la plage horaire pendant laquelle l'activité peut avoir lieu, on aura simplement pour conséquence d'augmenter le trafic aérien — et donc le bruit — durant la période autorisée, ce qui agraverait la situation. Je vous remercie de prendre mon avis en considération. Avec mes salutations distinguées
70	17/08/2025	10:56	Encore -et toujours- de nouvelles restrictions !?	Ces nouvelles contraintes aéronautiques - pour notre beau pays, berceau de l'aviation - me paraissent aller à l'encontre du bon sens... Plutôt que de réduire à nouveau les créneaux de tours de piste -lesquels sont de toutes façons nécessaires à la formation, puis à l'entraînement sécuritaire de tout pilote- il serait sans doute plus judicieux de modifier les procédures d'approche du terrain de Cannes-Mandelieu, en relevant par exemple l'altitude du circuit ! Les aéronefs seront ainsi plus hauts et moins sonores (si tant est qu'ils soient vraiment « bruyants » puisque tous les aéronefs basés sont équipés de silencieux d'échappement !) Subsidiairement, l'aérodrome et ses activités aériennes existent depuis près d'un siècle ! N'y a-t-il pas une sorte de priorité légale, par antériorité, sur toutes les demandes coercitives émises par les « nouveaux » résidents de cette zone aéroportuaire ? (Lesquels ne peuvent pas découvrir les activités et mouvements aériens qui en découlent !) Cordialement,
71	17/08/2025	11:11	oui a la formation des pilotes	Oui a la formation des pilotes car les tours de pistes assurent un bon apprentissage des atterrissage .. les pilotes débutant seront de futur bon pilotes pour les compagnies , oui les simulateurs apprennent mais seul l'oeil permet d'apprécier une situation

72	17/08/2025	11:12	oui a la formation des pilotes	Oui a la formation des pilotes car les tours de pistes assurent un bon apprentissage des atterrissage .. les pilotes débutant seront de futur bon pilotes pour les compagnies , oui les simulateurs apprennent mais seul l'oeil permet d'apprécier une situation
73	17/08/2025	11:27	Contre les nouvelles restrictions	Les nouvelles restrictions proposées se limiteraient à déplacer le problème en condensant les vols sur des plages horaires hebdomadaires plus restreintes, augmentant ainsi les nuisances sonores sur ces créneaux. Par ailleurs ces nouvelles restrictions compliqueraient la formation des futurs pilotes (moins de créneaux disponibles) et nuiraient au bon fonctionnement des aéroclubs présents sur la plateforme puisqu'ils devraient investir dans davantage d'avions pour absorber un nombre plus important de vols simultanés, et recruter plus d'instructeurs pour assurer ces vols. À la place de ces mesures restrictives et coercitives, une solution alternative consisterait à augmenter l'altitude du tour de piste (plus haut => plus loin des oreilles => moins de bruit). Cela aurait l'avantage de réduire les nuisances sonores tous les jours de la semaine, toute l'année et pour tous les vols, sans créer de nouvelles restrictions.
74	17/08/2025	12:10	Opposition à la modification de l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	D'autres solutions existent tels que hausser l'altitude du tour de piste ou faire une nouvelle approche pour les avions.
75	17/08/2025	12:47	Projet de nouvelles restrictions qui limiteront plus encore l'utilisation en instruction de la plateforme de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.	Utilisateur de cet aéroport depuis 1979, résident et riverain de l'aéroport, nous avons constaté au fil des années, des restrictions de plus en plus contraignantes pour la formation des pilotes. Des efforts pour limiter l'impact des nuisances sonores ont été réalisés par les exploitants (Installations d'échappements réducteurs de bruit, procédures antibruit après décollage, cadence de variation de régime moteur plus faible etc). Les restrictions actuelles sont déjà assez compliquées et contraignantes à gérer pour de la formation de nouveaux pilotes ainsi que pour leur maintien de compétence une fois breveté par la suite. Ce projet d'extensions de restrictions ne me semble pas la voie à suivre. - En effet, je pense qu'il serait plus efficace en terme de nuisances sonores, et visuelles, qu'un rehaussement de la hauteur du tour de piste soit envisagé. Une hausse de 500 pieds du tour de piste, pour tous les types d'avions (monomoteurs, Bimoteurs, et réacteurs) ne devrait pas être insurmontable pour les exploitants et ni pour la gestion des trajectoires ATC pour les aéroports de Nice et de Cannes. - Autre suggestion, lors de consignes ATC nous demandant d'effectuer (cause trafic) un circuit 'Nord Roquette', il serait utile d'y associer systématiquement une remontée de 1000 pieds actuellement vers 1500 pieds. En effet si l'on reste à 1000 pieds QNH, les plus faibles hauteurs de survol des habitations et installations lors de cette 'vent arrière' prolongée. Et si cette consigne ATC pouvait être anticipée, la remontée de 1000 actuellement vers 1500 pieds, pourrait se faire avant le 'trait de cote', ce qui minimiseraient les nuisances sonores sur La-Bocca. Autres domaines qui pourraient limiter l'impact du bruit généré par certains exploitants: - Certains avions à réaction ne respectent pas la consigne de n'utiliser les 'réverses' (inversion de la poussée des réacteurs) à l'atterrissement, qu'en cas de nécessité absolue ('sauf cas d'urgence'). Quelques équipages utilisent pourtant l'inversion de poussée après atterrissage, pour dégager la piste par une bretelle intermédiaire afin de rejoindre l'aire de stationnement au plus court. Cela pourrait être rappelé aux contrevenants. - Derniers points, nous avons constaté au fil des ans, une augmentation sensible du nombre de mouvements d'hélicoptères opérants au départ et à l'arrivée de la plateforme. L'impact sonore lors du survole des agglomérations de ces hélicoptères en approche ou au départ, est sensiblement supérieur à celui des petits avions effectuant des tours de piste. Des trajectoires 'anti-bruit' pourraient-ils en limiter les nuisances ?
76	17/08/2025	13:01	Caractère excessif et discriminatoire du projet d'arrêté.	Le projet d'arrêté semble avoir été élaboré avec pour objectif exclusif la satisfaction hypothétique de quelques riverains militants sans tenir compte des différentes mesures de bruit dans leur environnement incluant les bruits de voisinage (tondeuses et outils de jardinage, climatiseurs, piscines), d'activités industrielles ou de transports terrestres (voitures, motos, camions) L'extension des restrictions aux samedis est exagérée dans la mesure où aucune restriction n'est imposée aux activités industrielles y compris à la circulation des camions. L'extension des restrictions de plages horaires (de 8h à 9h le matin, et de 14h 30 à 15h) semble faite pour privilégier l'oisiveté

				par rapport à des activités productives liées à la formation des futurs pilotes, incluant les futurs pilotes professionnels, civils ou militaires. Surtout, le projet d'arrêté, basé uniquement sur des restrictions d'activité des écoles de pilotage, a été élaboré de façon dogmatique en ignorant totalement des propositions alternatives qui ont le mérite de réduire les nuisances sonores à toutes heures, comme l'augmentation de l'altitude des tours de piste: ceux-ci se font actuellement à 1000 pieds; augmenter cette altitude de 500 pieds (50%) réduirait de plus de moitié la puissance sonore perçue au sol (très exactement d'un facteur 2,25) soit une diminution de plus de 3dB. Cet arrêté devrait donc être retiré en vue d'une nouvelle rédaction qui prenne en compte de façon équitable les points de vue des différentes parties prenantes et les différents éléments exposés ci-dessus et ne soit pas dicté par des considérations purement électoralistes (l'auteur de ce commentaire est inscrit dans la même circonscription que les riverains soi-disant affectés).
77	17/08/2025	15:38	Restreindre les tours de piste n'est pas une solution	Les tours de piste sont une composante essentielle de la formation aéronautique. C'est l'exercice de base qui permet aux élèves-pilotes d'acquérir et mettre en application les bases du pilotage et le socle de la sécurité aérienne. Les aéroclubs, premiers visés par cette mesure restrictive, sont la base de la formation de pilotes en France. Les aéroclubs sont un des éléments majeurs qui ont fait - et continuent à faire de la France l'un des premiers pays aéronautiques au monde, le second après les U.S.A. Les aéroclubs sont le terreau de l'industrie aéronautique Française, un des rares secteurs en excédent net des exportations. Les aéroclubs sont la base d'accès aux formations aéronautiques qui alimentent un secteur économique créateurs d'emplois. Les restrictions proposées vont à l'encontre de tout ce qui précède, sans pour autant résoudre aucun des problèmes existants, dans la mesure où ces restrictions sont imposés à l'aviation légère, activité totalement différente de l'aviation d'affaires dont se plaignent les riverains à propos de ses trajectoires d'approche - différentes des 'tours de piste'- qui, elles, ne sont aucunement modifiées. Pour ces différentes raisons, l'Arrêté Ministériel est inutile, inappropriate, et de surcroit ne respecte pas la Loi qui impose une étude d'impact préalable à toute restriction d'activité ou aggravation de celles-ci. Une telle étude d'impact n'ayant pas été réalisée, l'Arrêté Ministériel ne saurait être promulgué. Un Pilote, dirigeant (bénévole) depuis plusieurs décennies d'un aéroclub basé à Cannes-Mandelieu
78	17/08/2025	17:58	Je m'oppose à cet arrêté en l'état, il suffit simplement d'augmenter l'altitude du tour de piste	Pourquoi ne pas simplement augmenter l'altitude du tour de piste ?
79	17/08/2025	19:06	Cette limitation d'utilisation apporte plus de désagréments que de bénéfices - Je suis contre ce projet et vous propose des solutions alternatives qui méritent d'être étudiées	La France est à la pointe de l'innovation et de l'excellence aéronautique. Le Rafale, Airbus, Thales et Safran en sont la preuve. La filière se construit avec des grandes écoles comme ISAE SUPAERO, des filières techniques, des écoles comme l'Enac, Airbus Academy et les aéroclubs qui font de la France la seconde nation aéronautique au monde, derrière les États Unis. Les aéroclubs sont à la base de nombreuses vocations personnelles et professionnelles. Ils initient les plus jeunes, forment les pilotes de tous âges, et fournissent aux pilotes brevetés les moyens de maintenir leur qualification et leur capacité à voler en toute sécurité. Ils fournissent aux pilotes professionnels les moyens de revenir aux bases du pilotage, de sentir et de piloter 'aux fesses', au delà de ce que les instruments automatiques et l'avionique moderne ne peuvent leur faire sentir lorsqu'ils sont aux commandes de gros porteurs. Le projet que vous envisagez pour l'aéroport de Cannes Mandelieu est de nature à réduire considérablement la capacité de formation des apprentis pilotes et de maintien des compétences des pilotes. Ils ont besoin de faire des tours de pistes pour apprendre à décoller, atterrir et réagir en cas de panne moteur en toute sécurité. Une réduction de la capacité horaire disponible aurait un impact sur le nombre de pilotes formés et sur le coût horaire des heures de vol. Il mettrait en danger l'attractivité de la formation au pilotage, l'attractivité des aéroclubs de Cannes pour les pilotes formés et la santé financière des aéroclubs opérant sur l'aéroport. Je suis sensible aux nuisances sonores. Mon habitation est située à la verticale du point WD de sortie de la CTR de Cannes; et je vois régulièrement passer des avions et hélicoptères au dessus de ma maison. Il est néanmoins possible de maintenir les conditions d'utilisation de la plateforme de Cannes (LFMD) telles quelles, tout en réduisant les nuisances sonores générées par les tours de piste: un tour de piste établi à une plus grande hauteur (1 500 ft pour le circuit court pour monomoteurs, et 2 000 ft pour le circuit long pour bimoteurs) permettrait de réduire les impacts sonores. Des tests en grandeur nature vous permettraient sans doute de vérifier scientifiquement et indiscutablement la pertinence d'une telle mesure. Elle est d'autant plus réalisable que les avions de ligne qui atterrissent à l'aéroport de Nice passent à une altitude bien supérieure à 2 000 ft. La sécurité des vols n'en serait pas détériorée; au contraire, un tour de piste plus haut permettrait aux élèves pilotes d'avoir plus de temps pour stabiliser leur descente et ils en seraient plus rassurés. Ne mettez pas en danger une filière qui fait de la France la seconde nation aéronautique au monde, créatrice d'innovation, d'emplois et de vocations et exportatrice dans la balance commerciale de la France. Ne mettez pas en danger les aéroclubs, les bénévoles qui font tourner les aéroclubs, et tous les métiers qui gravitent autour de l'aéronautique. Au contraire, encouragez les vocations auprès des jeunes, sensibilisez les acteurs aux nuisances sonores, encourager la

				pose de pots à réduction de bruit, financez l'innovation autour des avions électriques. En vous remerciant pour l'attention que vous pourrez porter à ce message. Bien cordialement.
80	18/08/2025	01:39	Opposition a la modification de l'arrêté du 6 septembre 1995 sur les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Je m'appelle M. G. et je suis un pilote membre du club de l'UACA utilisant l'aérodrome de Cannes-Mandelieu. Je trouve l'initiative de votre administration visant à restreindre davantage l'activité quotidienne à une plage horaire plus courte et à prolonger la durée des restrictions estivales inefficace et dangereuse pour la sécurité des opération de vol. En effet, la concentration des vols dans un créneau horaire réduit aura par conséquence l'augmentation des vols dans ces créneaux. De plus, au cas où on devrait registered une réduction des vols on aurait inévitablement une augmentation des fiscs étant l'entraînement une nécessité essentielle pour la sécurité. Enfin, la concentration des vols d'entraînement dans des créneaux réduits causera inévitablement une augmentation du danger résultant du nombre d'aéronef en l'air. Quand au bruit, il me semble qu'une manière bien plus efficace de réduire le bruit dans la région (bruit qui, selon selon des résidents de ma connaissance, reste tout à fait acceptable) serait d'imposer une altitude de vol minimale plus élevée dans la zone. Outre les risques de sécurité, en réduisant la plage horaire pendant laquelle l'activité peut avoir lieu, on aura pour conséquence d'augmenter le trafic aérien — et donc le bruit — durant la période autorisée, ce qui agraverait la situation. Je vous remercie de prendre mon avis en considération. Avec mes salutations distinguées,
81	18/08/2025	01:42	Opposition a la modification de l'arrêté du 6 septembre 1995 sur les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Je m'appelle Paolo Grassi et je suis un pilote membre du club de l'UACA utilisant l'aérodrome de Cannes-Mandelieu. Je trouve l'initiative de votre administration visant à restreindre davantage l'activité quotidienne à une plage horaire plus courte et à prolonger la durée des restrictions estivales inefficace et dangereuse pour la sécurité des opération de vol. En effet, la concentration des vols dans un créneau horaire réduit aura par conséquence l'augmentation des vols dans ces créneaux. De plus, au cas où on devrait registered une réduction des vols on aurait inévitablement une augmentation des fiscs étant l'entraînement une nécessité essentielle pour la sécurité. Enfin, la concentration des vols d'entraînement dans des créneaux réduits causera inévitablement une augmentation du danger résultant du nombre d'aéronef en l'air. Quand au bruit, il me semble qu'une manière bien plus efficace de réduire le bruit dans la région (bruit qui, selon selon des résidents de ma connaissance, reste tout à fait acceptable) serait d'imposer une altitude de vol minimale plus élevée dans la zone. Outre les risques de sécurité, en réduisant la plage horaire pendant laquelle l'activité peut avoir lieu, on aura pour conséquence d'augmenter le trafic aérien — et donc le bruit — durant la période autorisée, ce qui agraverait la situation. Je vous remercie de prendre mon avis en considération. Avec mes salutations distinguées, Paolo Grassi
82	18/08/2025	09:42:00	Une aberration !	Ce projet d'arrêté ministériel est inutile et nuisible. Les mesures envisagées sont néfastes et n'apportent rien de concret. Il faut absolument que le gouvernement et l'Etat se mettent au travail afin de mettre au point une nouvelle approche pour les avions à Cannes, qui permettra de réduire durablement l'empreinte sonore des avions. Pour information, les écoles de pilotage, qu'elles soient professionnelles ou associatives, travaillent sans relâche depuis des dizaines d'années avec la sous-préfecture et les riverains, afin d'aboutir aux meilleures solutions. Quel est l'objectif officiel ? Simple : diminuer le bruit aux alentours de l'aérodrome. Ces mesures permettent-elles d'atteindre l'objectif ? Réponse : absolument pas. Pourquoi ? Tout simplement parce que, quoi qu'il arrive, les tours de piste devront être réalisés, afin de poursuivre la formation des pilotes. Par conséquent, on ne résout pas la question, on déplace simplement le problème, et on vient concentrer les tours de piste à d'autres heures. En conséquence, ces mesures sont inutiles et contre-productives, puisque ce même ministre est sensé veiller à la bonne formation des pilotes. Or, en créant des restrictions sur les tours de piste, c'est à la formation des pilotes qu'il s'attaque. C'est l'enseignement qui est inutilement mis en tension. Depuis de nombreuses années (plus de 10 ans), proposition est faite par les écoles de hausser l'altitude du tour de piste à Cannes. Les lois de la physique sont simples : plus haut, donc plus loin des oreilles des riverains, donc moins de bruit. Et surtout, moins de bruit toute l'année. Sur 100 % des approches. Solution infiniment plus efficace que des mesurettes restrictives et même coercitives à ce jour. Car si l'on cherche réellement à réduire l'empreinte sonore des avions, plutôt que réduire progressivement les libertés sans jamais s'attaquer au fond. Bien sûr, cela va demander un peu beaucoup de travail à de nombreuses instances au sein de la DGAC : DSAC, DSNA... Mais on n'a rien sans rien et le résultat serait de faire disparaître le problème tout en restaurant des relations apaisées entre l'aéronautique et les riverains de l'aéroport... A méditer donc, merci à vous !
83	18/08/2025	12:32:00	SANCTIONS VOLS HORS COULOIR?	Bonjour, je suis domiciliée sur la commune de Mouans sartoux, au niveau de la ZI de l'argile depuis 2010. Nous ne sommes pas censés être dans le couloir. Pourtant chaque jour et surtout chaque week end, nous sommes survolés à très basse altitude par des jets. J'appelle régulièrement l'aérodrome, mais y a t-il des sanctions????? Est-ce en vain??? C'est devenu insupportable, d'autant qu'à l'achat de notre maison, il était bien noté que nous n'étions pas dans le couloir. Merci

84	18/08/2025	13:27:00	Responsabilisez les riverains qui ne doivent pas se comporter comme des enfants.	Madame Monsieur, une situation complexe et contradictoire. - L'aérodrome est en place depuis 1930, bien AVANT tout les habitations actuelles. - L'aéronautique a sont page d'histoire, c'est une tradition, une fierté, Nous sommes le deuxième pays au monde ! - L'aéronautique a été, et est toujours, une des fleurons industriel et national et populaires. - Les avions font de moins en moins de bruits. - Les derniers années, beaucoup des efforts ont été faites par l'aérodrome et les pilotes. - Les formations sont nécessaires, autre que pour la sécurité, pour 'peupler' les avions (Airbus, Dassault etc.) avec des pilotes, pour que les opposants à l'aérodrome pourront prendre l'avion pour leurs voyages. - BIA; formation de la rigueur pour les jeunes locales. - L'aérodrome est un poumon dans le béton environnement. - Sans parler les retombées financiers et donc l'emploi. - Bruits : Si vous habitez à côté d'une Padel !! ou à côté de l'autoroute ? E157 Bien à vous
85	18/08/2025	14:08:00	inutile !	les pilotes des aéroclubs auront toujours besoin de réaliser des tours de piste, que ce soit pour leurs formation ou leur entraînement. limiter les heures où ceux-ci sont possible ne fera que déplacer le problème, encore une fois les pilotes n'en feront pas moins ! par contre pour des mesures efficaces contre le bruit, il faudrait: - analyser et mieux réglementer les mouvements d'hélicoptère, très nombreux en été, et survolant la ville de Cannes à très basse altitude - envisager de rehausser le circuit de tour de piste des monomoteurs. tous les pilotes s'accorderont pour être d'accord, d'autant que cela permettrait de sécuriser le 'tour de piste nord roquette', qui est aujourd'hui à 1000 ft AGL, ce qui à cause du relief, est relativement bas lorsqu'on arrive à son extrémité nord.
86	18/08/2025	15:18:00	Avis sur le projet de modification d'arrêté pour l'aéroport de Cannes-Mandelieu	Bonjour, Je viens de lire avec grand intérêt votre projet de modification de l'arrêté concernant l'aéroport de Cannes-Mandelieu, étant pilote privé dans un aéroclub de cet aéroport. Je comprends tout à fait l'agacement des riverains concernant le bruit des avions, habitant moi-même à côté d'une route. Mais lorsque j'ai choisi mon logement, je l'ai fait en pleine conscience d'habiter à côté d'une source de nuisance sonore. Je pense que les riverains de l'aéroport en avaient également conscience lorsqu'ils ont emménagé. Les tours de piste ne sont pas seulement une base de la formation du pilote, mais également un élément essentiel de notre maintien en condition opérationnelle. J'oserais même parler de sécurité ici. Alors plutôt que de limiter cette source de bruit que peuvent être les tours de piste, pourquoi ne pas simplement la modifier ? En augmentant l'altitude par exemple. Cela pourrait satisfaire toutes les parties. J'en appelle donc à votre bon sens pour ne pas faire de rétorsion mais plutôt des compromis. Merci de m'avoir lu.
87	18/08/2025	16:11:00	Pilote	Je m'oppose à ce type de proposition inefficace qui ne fait que déplacer le problème. Les tours de piste pour la formation d'un pilote sont essentiels et il n'est pas envisageable de les restreindre sans amoindrir les compétences nécessaires et le niveau de sécurité. La France est considérée comme une grande nation de l'aéronautique, svp faisons en sorte qu'elle le reste. Il me semble qu'une solution étudiée par les instances averties sur la manière d'effectuer ce tour de piste atténuerait très sensiblement ce débat: circuit, altitude à augmenter et formation supplémentaire pour les pilotes basés .
88	18/08/2025	19:21:00	Nouvelles restrictions LFMD	Un tour de piste ou une arrivée en respectant rigoureusement les trajectoires fait moins de bruit et gêne beaucoup moins de riverains qu'une moto ou mobylette mal réglée.
89	18/08/2025	23:52:00		Excellent idée de réduire les horaires et de limiter les avions les plus bruyants.
90	19/08/2025	07:53:00	Des mesures faussement restrictives pour une mauvaise cible.	Les nuisances sonores et environnementales de l'aéroport de Cannes-Mandelieu sont très majoritairement générées par les atterrissages / décollages des jets privés. Aucune évolution n'est notée dans ce sens. Les restrictions dans ce projet d'arrêté sont données pour un avion. Pour apporter une réelle évolution, une limite doit également être fixée sur une journée par instructeur, par pilote ou par parc d'avions pour éviter pouvoir permute un avion avec un autre une fois le quota de l'arrêté atteint. Par ailleurs, l'article L6211-3 du code des Transport doit figurer dans la liste des textes de référence: 'Le droit pour un aéronef de survoler les propriétés privées ne peut s'exercer dans des conditions telles qu'il entraverait l'exercice du droit du propriétaire.'
91	19/08/2025	09:31:00	Nouvelles restrictions inutiles et inefficaces	Bonjour, Les pilotes ont un besoin absolu d'entraînement pour maintenir leurs compétences, c'est une question de sécurité. Par ailleurs ces mêmes pilotes, on les retrouve quelques années plus tard en compagnie, en activités professionnelles dans ce secteur et sont donc une population utile et indispensable à notre société. La bonne solution serait de monter le tour de piste à 1500 ft, puis de privilégier l'extension de la vent arrière aux heures sensibles. Par ailleurs le bruit dans la ville est principalement causé par les motos, tout particulièrement les Harley Davidson en échappement libre, les scooters bricolés. Dans quelques années les entraînements en tour de piste se feront en avion électrique, les règles ne doivent donc pas étouffer l'activité économique pendant la transition Bonne journée

92	19/08/2025	09:59:00	Opposition aux restrictions supplementaires tours de piste Cannes Mandelieu aviation generale	Madame, Monsieur, Je souhaite faire part de mon opposition au projet de restrictions supplémentaires envisagées sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu qui viserai à limiter les tours de piste sur des plages horaires encore plus restreintes afin de réduire les nuisances sonores. Les tours de piste font partie intégrante et nécessaire à la formation de pilote privé, assurant ainsi la sécurité des vols. Ne serait-il pas plus adapté d'étudier une nouvelle procédure du tour de piste sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu, en augmentant par exemple l'altitude du tour de piste ce qui éliminerait définitivement les nuisances sonores (plus haut, moins de bruit)? Les aéroclubs et ses membres dirigeants sont tout à fait prêts et disposés à étudier de nouvelles procédures adaptées, sans avoir à limiter encore un peu plus la pratique du vol pour ses membres ni mettre pression sur les organismes de formations (école de pilotage). Dans l'espoir que d'autres procédures plus durables et adaptées pourront être trouvées en accord avec toutes les parties concernées. Cordialement - pilote privé
93	19/08/2025	10:47:00	Une aberration !	Comment supporter/accepter les nuisances et les risques potentiels générés par ces avions qui survolent, qui plus est à basse altitude et train d'atterrissement sorti, nos habitations?! C'est une aberration! Ces jets et autres gros avions n'ont strictement aucune place au-dessus de nos têtes, dans les zones résidentielles. Elles doivent être purement et simplement interdites de survol et ces règles doivent être appliquées avec la plus grande vigilance.
94	19/08/2025	16:25:00	Aérodrome Cannes Mandelieu	Madame Monsieur, une situation complexe et contradictoire. - L'aérodrome est en place depuis 1930, bien AVANT toutes les habitations actuelles. - L'aéronautique a son page d'histoire, c'est une tradition, une fierté, Nous sommes le deuxième pays au monde ! - L'aéronautique a été, et est toujours, une des fleurons industriel et national et populaires. - Les avions font de moins en moins de bruits. - Les dernières années, beaucoup d'efforts ont été faits par l'aérodrome et les pilotes. - Les formations sont nécessaires, autre que pour la sécurité, pour 'peupler' les avions (Airbus, Dassault etc.) avec des pilotes, pour que les opposants à l'aérodrome pourront prendre l'avion pour leurs voyages. - BIA; formation de la rigueur pour les jeunes locales. - L'aérodrome est un poumon dans le bâtonnement. - Sans parler des retombées financières et donc l'emploi. - Bruits : Si vous habitez à côté d'une Padel !! ou à côté de l'autoroute ? Vous allez fermer l'autoroute entre midi et 14 h ??? - Pourquoi avons-nous construit autant de habitations si près, ces dernières années ? Ce ne sont-ils pas les mêmes qui ont donné l'autorisation, qui sont aujourd'hui à l'origine de cette nouvelle réclamation ? - et enfin ; les aéroclubs titulaires de l'agrément Sport et affiliés à la FFA, de manière tout à fait officielle et selon les principes de la République, sont reconnus 'd'intérêt général'. Par conséquent, s'attaquer aux formations dispensées par les aéroclubs, revient à s'attaquer à l'Intérêt Général... Bien à vous
95	19/08/2025	18:33:00	Autre solution que les restrictions proposées	Bonjour. Le projet d'arrêté vise à limiter les nuisances sonores pour les riverains de l'aérodrome. Je remarque d'abord que l'immense majorité d'entre eux se sont installés alors que l'aérodrome existait déjà, et donc les nuisances qu'il génère, selon eux. Ils ont choisi leur résidence en connaissance de cause. On doit pouvoir cependant les réduire sans nuire à la sécurité et sans nuire à l'activité aérienne, y compris la formation des pilotes dont un pays comme la France, y compris ces résidents qui partent en vacances en avion ne peut pas se passer. Une solution serait d'élever la hauteur du Tour de piste à 1200ft. En éloignant les avions du sol, on diminue automatiquement le volume sonore. Par ailleurs, cela augmenterait la sécurité, le tour de piste à 1000 pieds obligeant à passer 'proche' du sol à certains endroits, et notamment lorsque la branche vent arrière doit être rallongée pour cause de fort trafic. Bonne journée à tous.
96	20/08/2025	08:59:00	Opposition au projet	Encore des restrictions à l'activité du terrain de Cannes. Prévoyez-vous aussi de réduire les permis de construire de la zone impactée afin de réduire le nombre de riverains ?
97	20/08/2025	09:00:00	Opposition au projet	Encore des restrictions à l'activité du terrain de Cannes. Prévoyez-vous aussi de réduire les permis de construire de la zone impactée afin de réduire le nombre de riverains ?
98	20/08/2025	09:41:00	Opposition à la modification de l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Ce serait fort dommage pour les utilisateurs de l'aérodrome. D'autres solutions existent telles que hausser l'altitude du tour de piste ou faire une nouvelle approche pour les avions, celles-ci devraient être priorisées sur des limitations d'utilisation de l'aérodrome.

99	20/08/2025	11:07:00	Opposition à la modification de l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	D'autres solutions existent tels que hausser l'altitude du tour de piste ou faire une nouvelle approche pour les avions.
100	20/08/2025	11:11:00	Défense de l'aviation générale à Cannes Mandelieu	Depuis plus de cent ans, l'aéroport de Cannes Mandelieu constitue un acteur essentiel de la vie aéronautique et économique de notre région. Bien avant l'arrivée des jets d'affaires, il accueillait déjà l'aviation légère et formait des générations de pilotes privés et professionnels. Aujourd'hui encore, cette mission reste vitale pour répondre à la demande mondiale croissante de pilotes. Or, le projet de restriction envisagé menace directement l'aviation générale, alors même que celle-ci n'est que très marginalement responsable des nuisances sonores. Si l'aviation d'affaires joue un rôle important pour le rayonnement économique de notre territoire – en accueillant des voyageurs qui viennent investir, travailler et participer à la vie locale – il est essentiel de rappeler que l'aviation légère, de son côté, contribue à la formation des pilotes, au maintien d'emplois qualifiés et à un tissu économique tout aussi vivant. Restreindre fortement l'aviation générale reviendrait donc à pénaliser injustement les écoles de pilotage, les instructeurs, les élèves et les pilotes privés, sans réellement répondre au problème de nuisances. Les conséquences seraient lourdes : réduction des cadences de vols d'instruction, ralentissement des formations, perte d'opportunités pour les jeunes et affaiblissement de l'économie locale qui bénéficie directement et indirectement de cette activité. Une approche équilibrée, qui tienne compte à la fois des impératifs environnementaux et des apports complémentaires de l'aviation d'affaires comme de l'aviation générale, permettrait de préserver ce patrimoine aéronautique centenaire et de garantir un avenir durable à l'ensemble de la communauté aéroportuaire.
101	20/08/2025	11:35:00	Opposition	Ces nouvelles restrictions ne font que déplacer le problème , il serait plus judicieux de trouver d'autres solutions comme l'élévation des tours de pistes
102	20/08/2025	11:38:00	Préservation de l'activité aéronautique à Cannes Mandelieu	Bonjour, Des solutions simples pour diminuer l'impact sonore existent, pourquoi ne pas les appliquer à Cannes comme sur d'autres terrain, ... rehausser par exemple le tour de piste de 500ft à LFMD ... savoir réglementer est difficile quand on cherche à être constructif et pas coercitif. 'La liberté des uns commence la ou celle des autres s'arrête'
103	20/08/2025	11:39:00	Observations relatives au projet d'arrêté renforçant les restrictions sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu	Madame, Monsieur, Je souhaite exprimer mon opposition au projet d'arrêté visant à renforcer les restrictions d'activité sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Bien que la réduction des nuisances sonores soit un objectif légitime et partagé, les mesures proposées apparaissent disproportionnées et comportent des conséquences négatives pour la formation aéronautique, l'économie locale et l'avenir même de l'aéroport. Déjà révisés en 2019 et en 2022, les dispositifs actuels constituent un équilibre difficilement atteint ; un durcissement supplémentaire, si rapproché, créerait une instabilité réglementaire pénalisante pour les acteurs basés sur site. Ces nouvelles limitations risquent de compromettre la formation des pilotes, indispensable à la sécurité aérienne, en réduisant de manière excessive les plages horaires et les possibilités d'entraînement. Elles auraient aussi un impact direct sur les écoles de pilotage, les opérateurs aériens et l'emploi local, alors que l'aéroport joue un rôle important dans le dynamisme économique et touristique du territoire. Plutôt que d'imposer des restrictions supplémentaires, il existe des alternatives concrètes et rapides pour réduire les nuisances tout en préservant les activités essentielles : - Optimiser les trajectoires de vol afin de limiter le survol des zones d'habitation et privilégier les axes au-dessus de zones non urbanisées. - Introduire des créneaux horaires modulés et ciblés, notamment en période estivale, plutôt que d'imposer une réduction uniforme des horaires toute l'année. - Privilégier les appareils les plus silencieux pour les tours de piste, en instaurant par exemple un système de bonus/malus sur les redevances aéroportuaires en fonction des performances acoustiques. - Accompagner les exploitants par des incitations à équiper les avions de kits de réduction sonore et à moderniser progressivement leur flotte, plutôt que de sanctionner uniformément. - Renforcer la transparence et la concertation en mettant en place un suivi public des vols et des nuisances sonores, et en créant un comité réunissant riverains, collectivités et usagers pour adapter les mesures de manière pragmatique. - Promouvoir des pratiques pédagogiques dans la formation, en privilégiant l'utilisation de simulateurs et des techniques de vol réduisant le bruit, afin de limiter l'impact des tours de piste. Ces pistes permettraient de poursuivre l'objectif de réduction des nuisances dans une démarche constructive, sans fragiliser la formation aéronautique, ni menacer l'activité économique et l'emploi liés à l'aéroport. En conséquence, je considère que le projet d'arrêté, dans sa forme actuelle, doit être réexaminé et amendé afin de mieux équilibrer les impératifs

				environnementaux avec les réalités économiques et sociales du territoire. Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.
104	20/08/2025	12:02:00	Opposition restriction concernant l'aérodrome de Cannes Mandelieu	En tant qu'élève pilote à Cannes-Mandelieu, je m'oppose fermement aux nouvelles restrictions envisagées. La formation des pilotes repose sur la pratique régulière des tours de piste, qui sont essentiels pour acquérir l'expérience et la sécurité nécessaires. Limiter ou interdire ces créneaux ne réduit en rien le problème du bruit : cela ne fait que le déplacer à d'autres horaires et met en péril la qualité de notre apprentissage. Ces mesures sont contre-productives : au lieu d'aider, elles compliquent inutilement la formation, augmentent les tensions et fragilisent notre avenir professionnel. La véritable solution pour réduire l'empreinte sonore serait de travailler sur des adaptations concrètes, par exemple en ajustant l'altitude des tours de piste. Cela offrirait un bénéfice réel aux riverains tout en préservant la qualité de la formation des jeunes pilotes. Oui, il est possible de réduire efficacement le bruit des avions si l'on s'attaque réellement au problème de fond, au lieu de restreindre progressivement les libertés sans résultat durable. Cela demande un travail de coordination entre les différentes instances (DGAC, DSAC, DSNA, écoles, instructeurs), mais c'est le seul moyen de faire disparaître le problème à long terme et de rétablir des relations apaisées entre le monde aéronautique et les riverains de l'aéroport. Nous devons donc faire entendre notre voix : ce projet d'arrêté ministériel est inutile et nuisible. Plutôt que d'imposer des restrictions inefficaces, il faut soutenir des solutions pragmatiques et constructives qui permettront à la fois de protéger la tranquillité des riverains et de garantir la formation des pilotes de demain.
105	20/08/2025	12:45:00	Opposition à la modification de l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	D'autres solutions existent tels que hausser l'altitude du tour de piste ou faire une nouvelle approche pour les avions.
106	20/08/2025	13:12:00	Pertinence des mesures présentées.	Bonjour, Les mesures citées dans ces nouvelles mesures ne vont que déplacer le problème sonore et aggraver la sécurité des vols. Dans le premier temps, les tours de pistes doivent être réalisées pour la formation des pilotes (que ça soit pour l'apprentissage basique ou d'un avion particulier). Réduire les horaires autorisés pour le tour de piste mènera à une concentration des vols aux autres horaires, ce qui veut dire que -Plus de trafic en tour de piste : bruit continu -Attente possible ou contrainte demandé : accélérer le tour de piste, l'allonger ect -Plus de probabilité de collision en vol Les associations de riverains se battent aussi pour leur sécurité, le risque d'accident est toujours présent dans l'aviation. Le meilleur moyen de réduire ce risque (outre d'arrêter l'exploitation.) est d'améliorer la formation des pilotes aux procédures normale et d'urgence. Ces exercices doivent être répétés le plus de fois possible afin d'assurer que l'élève les maîtrise. Il est donc contraire de demander des restrictions qui vont à l'encontre de la sécurité des vols. Quant aux solutions ; beaucoup on déjà été proposé dont l'augmentations de la hauteur du tour de piste, l'augmentation de l'utilisation de la piste 35 pour les atterrissages (dans l'esprit des terrains comme Calvi ou Ajaccio), favoriser l'utilisation de la piste 04/22. Accompagner les aéroclubs à rénover ou remplacer leur flotte (nouvelle hélice, silencieux, avion de nouvelle génération). Merci de votre temps.
107	20/08/2025	14:18:00	Nouvelle restrictions pour activité Aéronautique	Cher Madame/Monsieur, Je souhaite vous présenter mon désaccord de ces nouvelles restrictions. Je suis un élève pilote et je veux mettre en œuvre mon rêve de pilotage. Je vous assure que, pendant mon tdp. en milieu de vent arrière je mettre le moteur, pratiquement au ralenti et cela ne fait pas beaucoup de bruit, en plus notre équipe avait proposé quelques changements pour l'hauteur de circuit. Cela peut aider beaucoup plus que ces restrictions. Merci par avance pour votre compréhension !
108	20/08/2025	14:44:00	Opposition au projet d'arrêté sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu	Je m'oppose au projet d'arrêté envisagé car il est inefficace et contre-productif. Les tours de piste resteront indispensables pour la formation des pilotes : les restreindre ne réduit pas le bruit, mais concentre les nuisances sur des plages horaires plus courtes, aggravant le problème. La vraie solution, proposée depuis plus de dix ans, est d'augmenter l'altitude du tour de piste, ce qui diminue réellement le bruit pour les riverains, toute l'année et sur 100 % des approches. Ces restrictions mettent en danger la formation aéronautique, pourtant reconnue d'intérêt général, sans aucun bénéfice concret pour les riverains. Je demande donc l'abandon de ce projet au profit de solutions durables et réellement efficaces.

109	20/08/2025	15:38:00	Contre la modification de l'arrêté concernant l'aérodrome de Cannes	Cet éventuel amendement serait très préjudiciable aux acteurs de l'aviation générale qui, sous la pression de riverains qui se sont installés à proximité en connaissant l'existence de l'aérodrome et s'en plaignent ensuite..., font déjà beaucoup d'efforts pour que leur activité soit mieux tolérée. Quant à restreindre l'accès aux non-basés, on ne peut y voir qu'un recul des libertés individuelles, notamment celle de circuler. La France mérite mieux que cela, et les services de l'Etat se doivent d'être les garants des libertés des citoyens, sans faire preuve de faiblesse face à des lobbys de plus en plus avides de restrictions, d'interdictions et de contraintes.
110	20/08/2025	16:07:00	Pilote	Je suis contre. Il y'a d autres moyens de réduire le bruit, comme celle déjà proposée qui est le nivea plus haut du TDP.
111	20/08/2025	16:08:00	Pilote	Je suis contre. Il y'a d autres moyens de réduire le bruit, comme celle déjà proposée qui est le nivea plus haut du TDP.
112	20/08/2025	16:11:00	Inutile	Je pense que cela n'arrêtera pas les nuisances sonores et ne fera qu'embêter les aéro-clubs sans raison. Il faut accepter les conséquences d'habiter proche d'un aéroport international.
113	20/08/2025	16:42:00	Projet modification concernant l'arrêté du 6/12/1995	En tant que Pilote Privé je n'approuve pas le projet de modification concernant l'arrêté ci-dessus mentionné. veuillez agréer Madame, Monsieur mes sincères salutations.

				Habitant depuis 25ans à cannes la bocca sous la verticale de la vent arrière, je n'ai jamais été dérangé par le bruit des petits avions. C'est une chance de pouvoir voir voler ces petits avions dont le bruit est bien moins fort que celui de la circulation de la route la plus proche, (av. Maurice chevalier). Comparativement, on les entend de moins en moins depuis qu'ils ont presque tous des silencieux. L'aérodrome de cannes Mandelieu est un espace vert à préserver et qui empêche la betonnisation toujours plus importante de notre côté. Il a toujours fonctionné majoritairement avec les petits et moyens avions d'époque, dont les petits volent encore. Il était là bien avant que les gens s'en plaignent, et ceux qui s'en plaignent ont acheté en zone aéroportuaire en connaissance de cause. Il est hypocrite et très culotté de bénéficier de prix moins chers à l'achat à cause de la zone aéroportuaire et ensuite venir s'en plaindre par la création d'associations anti bruit. Le combat contre les petits avions, charme local, est totalement injustifié. La seule chose qui ait changé et que j'ai personnellement constaté en 25ans, c'est l'arrivée de jets, bruyant, toujours plus gros et plus bruyants. Manifestement tous le traffic de jets qui devraient atterrir à Nice, atterrissent à cannes (pour ceux qui ont le choix) car les taxes d'atterrissements moins chères à Cannes, incitent naturellement à ce détournement de traffic. 99% des nuisances sonores proviennent des jets d'aviation d'affaires, il est donc totalement inadequat de sanctionner les petits avions d'aéro-clubs pour le bruits que font les jets. Malheureusement les petits avions basé ne paient pas de taxes d'aéroport, et ne rapportent rien à la ville, alors que ce sont les jets et les taxes qu'ils paient qui rapportent l'argent à la ville. Les jets font donc 99% du bruit, et rapportent 99% de l'argent. Si la ville sanctionne les petit avions pour effet d'annonce, calme temporairement les associations anti-bruits, c'est qu'en réalité elle préfère l'argent des jets plutôt que se soucier du dérangement qu'ils occasionnent aux cannois et mandolociens, et que par l'absence de régulations importantes sur le traffic des jets, elle est complice de transfert de traffic niçois vers l'aéroport de cannes. Des solutions simples existent et doivent cibler ceux qui sont à l'origine des nuisances, cad les jets et surtout les plus gros. Voici plusieurs solutions: -Rabaisser significativement le poids maximal des jets autorisés à se poser à cannes. -augmenter significativement les taxes d'aéroport pour les jets afin que l'intérêt de se dérouter sur cannes soit limité. Une fois les gros jets redirigés sur Nice par ces mesures d'interdiction et tarifaires, il est possible d'encore diminuer le bruit des jets qui sont autorisés à se poser à cannes. Plus un avion est loin moins il fait de bruit, Il suffit donc d'augmenter la hauteur de tour de piste pour les jets de 1500 ft à 2000pieds par exemple. Et si certains veulent tout de même s'attaquer aux petits qui ne font que peu de bruit, cette solution est également très simple, cad augmenter leur tour de piste de 1000ft à 1500ft. À moins de vouloir de manière détournée tuer les Aeroclubs et cette filière locale de formation des futurs pilotes, la restriction d'horaires des tours de piste ne fera pas diminuer le nombre de pilotes en formation, mais concentrera plus de vols et plus de bruit sur les créneaux autorisés. Et en vrai cela ne changera rien aux nuisances car ce ne sont pas les petits qui sont à l'origine des nuisances. M lisnard semble être un maire courageux contre les incivilités liées à la drogue et à la délinquance, peut être pourrait il mettre un peu de son courage pour oser sanctionner ceux à l'origine des nuisances (le traffic de jets) au lieu de toujours taper sur les petits avions pour se donner bonne conscience sans jamais s'attaquer au vrai problème. Pour conclure les petits avions c'est un plaisir à regarder, particulièrement lors de leurs exercices en basse hauteur, le petit ronron des anciens moteurs est un charme local. Par contre le bruit fort et strident des réacteurs des jets toujours plus gros est une verrou et n'a rien à faire à cannes. Ces gens doivent se poser à Nice, là où leur bruit sera noyé dans les bruits plus forts des avions de ligne. Ayez le courage de vous attaquer au vrai problème, et laissez tranquille les petits avions et petits Aeroclubs qui font le charme de Cannes.
115	20/08/2025	17:09:00	Avis sur le projet d'arrêté de Cannes Mandelieu	Les mesures prévues apparaissent assez dérisoires par rapport à l'existant: par exemple 9h au lieu de 8h sera sans conséquence significative vu que le traffic routier soutenu bien plus bruyant que l'aérien démarre avant 8h en semaine. D'autres part le nombre de mouvements ne diminuera pas car ils sont réalisés principalement dans le cadre des formations de pilotes et dans le cadre des entraînements obligatoires demandés aux pilotes par la réglementation. Ils vont donc se retrouver plus concentrés dans le temps risquant d'augmenter le niveau sonore sur les créneaux restants. Pour les autres vols ce sont rarement des tours de piste mais plutôt des départs vers le secteur Ouest de la région. L'aviation légère fait des efforts pour diminuer l'empreinte sonore. Mais la technique avance au rythme de la technologie avec un développement progressif des nouvelles motorisations fossiles ou électriques. Il est à noter pour ma part que les nuisances depuis les collines de Mandelieu où je vis à l'année sont beaucoup plus marquées par certain véhicules empruntant l'A8 (moto et poids lourds) que par les aéronefs pour lesquels je me trouve sous la trajectoire d'arrivée WL-Aérodrome. Une application rigoureuse des procédures anti-bruit en vigueur sont déjà un élément important dans la réduction de l'empreinte sonore. Une éventuelle

				augmentation de hauteur du circuit diminuerait peut être le niveau sonore avec toutefois le risque d'augmenter la surface exposée par un élargissement du cône de bruit. Donc cet arrêté semble assez peu contributif et laissera sur leur faim les riverains qui ont souvent une position radicale et exposera les pilotes à des contraintes compliquées au risque d'erreurs involontaires trop pénalisantes financièrement au vu de leur faible gravité.
116	20/08/2025	17:21:00	Formation à la sécurité	Le projet d'arrêté vise à restreindre les tours de piste sur l'aéroport de Cannes Mandelieu. Or, le tour de piste 'TDP' est une manœuvre essentielle pour les pilotes qui souhaitent maintenir la maîtrise de leur pilotage, et donc, de conserver un haut niveau de sécurité. Il est important de faire plusieurs tours de piste par session de pilotage (une heure de vol peut permettre de faire jusqu'à 10 TDP) et c'est justement la répétition qui permet au pilote d'acquérir la maîtrise parfaite de sa machine et de sa technique pour une amélioration de la sécurité. Par ailleurs, un avion sert à plusieurs pilotes. Il peut donc être utilisé plusieurs fois sur une même journée par des pilotes qui voudront, successivement, faire des TDP. Limiter le nombre de TDP par avion sur une seule journée ne peut donc que conclure à une multiplication des vols, tous les jours, plutôt que de les concentrer. Au final, cela risque d'entraîner des sessions de tours de piste plus fréquentes, au détriment des riverains. Enfin, il est prévu de limiter les TDP pour les avions non basés. Toujours dans cette optique de sécurité, il est crucial pour un pilote de connaître les différents terrains de destination ou de déroulement. Ainsi, il est important que les pilotes et aéronefs non basés à Cannes puissent s'entraîner régulièrement, en vue d'améliorer leur niveau de sécurité. Ce nouveau projet d'arrêté est donc la meilleure solution pour augmenter les accidents.
117	20/08/2025	17:41:00	Les habitants ont le droit d'exiger des restrictions beaucoup plus larges sur les tours de piste à l'aéroport de Cannes-Mandelieu	Je salue l'intention de limiter les tours de piste à l'aéroport de Cannes-Mandelieu, mais les mesures prévues restent très insuffisantes face aux nuisances sonores quotidiennes subies par des dizaines de milliers de riverains. Les bruits de ces petits avions tournants sans arrêt portent loin et, sur les hauteurs de la Croix des Gardes où je réside, créent un mur de son continu au-dessus de nous. Je propose d'aller plus loin et : • D'autoriser les tours de piste uniquement du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, • D'interdire ces vols les week-ends et jours fériés, • De les réservier aux aéronefs les plus silencieux (avions électriques ou classés A/B sur l'échelle Calipso), • De créer un autre circuit symétrique au-dessus de Mandelieu et d'alterner entre les deux circuits chaque semaine. Pourquoi les habitants de Cannes doivent-ils supporter seuls les nuisances de l'aéroport de Cannes-Mandelieu après tout ? Les externalités négatives (stress, perte de qualité de vie, dévalorisation immobilière, impacts sanitaires) dépassent de loin la valeur économique marginale de l'aviation légère locale. Mes suggestions devraient encore permettre aux écoles de pilotage d'exister mais, si vraiment elles ne pouvaient pas accepter ce genre de compromis très raisonnable, il serait peut-être opportun de déplacer ces activités dans des régions moins habitées. Des pays comme la Suisse ou l'Allemagne appliquent déjà avec succès des restrictions comparables. Il est nécessaire d'adopter des règles aussi protectrices à Cannes-Mandelieu pour redonner aux habitants de véritables plages de calme.
118	20/08/2025	18:03:00	Incompréhension face à de nouvelles restrictions	C'est avec beaucoup de déception, mais sans surprise que j'apprends la mise en place de restrictions supplémentaires. Ce sont malheureusement les seules mesures retenues, et ce, quelles que soient les propositions ou améliorations mise en place par les usagers de l'aérodrome. Cannes Mandelieu est la seule plateforme de la Côte d'Azur capable de recevoir les formations des futurs pilotes. Les conditions de formation doivent déjà prendre en compte un trafic affaires intense, ce qui implique une attention très soutenue, ainsi qu'une adaptation constante des conditions d'exercices en vol. Malgré cela, les élèves pilotes sont formés à limiter les nuisances occasionnée aux riverains; la conscience civique fait intégralement partie du comportement exigé de ceux-ci. Les avions ont été modifiés afin d'être de moins en moins bruyant. Même si l'urbanisation dense de la vallée de la Siagne est bien plus récente que l'aérodrome, les usagers de la plate-forme ont toujours accepté d'évaluer des mesures cohérentes et pragmatiques permettant de limiter les nuisances. Conformément au discours des associations de riverain, aucune de ces mesures ne sera jamais prise en considération, car la seule qui sera acceptée est la cessation de toute activité aéronautique. Que des adaptations soient nécessaires pour partager un espace, c'est acceptable.; qu'une seule voix n'ait droit au chapitre, est inacceptable. En qualité d'usager et d'instructeur, je ne peux qu'être extrêmement pessimiste sur l'avenir des savoir faire qui ont fait la force de notre pays, sacrifiés pour la satisfaction d'une minorité.
119	20/08/2025	18:18:00	De meilleures solutions pour diminuer le bruit aux alentours de l'aérodrome	Ces mesures proposées permettent-elles d'atteindre l'objectif ? Non. Tout simplement parce que, quoi qu'il arrive, les tours de piste devront être réalisés, afin de poursuivre la formation des pilotes. Par conséquent, on ne résout pas la question, on déplace simplement le problème, et on vient concentrer les tours de piste à d'autres heures. En conséquence, ces mesures sont inutiles et contreproductives, un plus large trafic aérien sera concentré à d'autres horaires. Proposition de solution ; Hausser l'altitude du tour de piste à Cannes. Les lois de la physique sont simples : plus haut, donc plus loin des oreilles des riverains, donc moins de bruit. Et surtout, moins de bruit toute l'année. Sur 100 % des approches, pas seulement à certains horaires.

120	20/08/2025	18:37:00	Opposition au projet d'arrêté	Si les demandes des riverains concernent la diminution du bruit, les limitations proposées par l'arrêté n'apportent que des réductions sur de petits créneaux calendaires et horaires. La solution d'élever les circuits de piste qui induit physiquement des réductions de bruit toute l'année n'a pas été évaluée voire systématiquement écartée. Mais ne perdons pas à l'esprit que la finalité des riverains est la fermeture de l'aérodrome qui rendrait cette zone constructible, valoriserait leurs biens et détruirait l'écosystème actuel; car cet espace ne resterait pas végétal mais deviendrait très vite urbanisé (cf la fermeture de l'aérodrome de Guyancourt) et beaucoup plus bruyant... Cet aérodrome a une histoire et il abrite notamment des centres de formation professionnels mais aussi associatifs reconnus d'intérêt général et déjà lourdement touchés par les lourdeurs administratives. Les services de l'état doivent défendre ces associations et sortir des démarches systématiques de limitation qui s'allongent comme une liste de Prévert et n'apportent rien de concret.
121	20/08/2025	19:24:00	Opinion dans le cadre de la consultation publique	Nous sommes fermement opposés à ce nouveau projet d'arrêté qui vise à restreindre encore davantage l'activité aéronautique à Cannes-Mandelieu. Depuis trop longtemps, notre aéroport est l'un des plus restreints de France. Chaque nouvelle contrainte ne fait que déplacer les nuisances sonores au lieu de les réduire, tout en fragilisant la formation des pilotes, pourtant essentielle à la sécurité aérienne, à la transition écologique de l'aviation et à l'avenir de toute la filière. Les riverains expériment régulièrement leur mécontentement face au bruit. Nous comprenons qu'ils aspirent à la tranquillité, mais les restrictions répétées qu'ils demandent ne sont ni efficaces, ni现实的, ni durables : • Les tours de piste sont indispensables à la formation des pilotes. Interdire certaines plages horaires ne supprime pas les vols : cela concentre simplement le bruit sur des créneaux plus restreints, aggravant la gêne au lieu de l'atténuer. • Les écoles et aéroclubs doivent former selon des standards européens. Restreindre l'activité en permanence, c'est mettre en danger la qualité de la formation, donc la sécurité future des vols. • L'aéroport existait bien avant la majorité des constructions alentours. S'installer volontairement près d'un aéroport et exiger ensuite son silence total est une démarche contradictoire. Au lieu de céder à la logique du « toujours plus d'interdictions », nous proposons des solutions concrètes, efficaces et applicables : 1. Hauser l'altitude des tours de piste : plus haut = moins de bruit au sol. Cette solution simple et physique réduirait le bruit de manière permanente, et pas seulement quelques heures par semaine. 2. Favoriser la modernisation de la flotte : encourager l'utilisation d'avions plus récents et moins bruyants grâce à des incitations, plutôt que par des interdictions aveugles. 3. Mettre en place des créneaux intelligents : planifier les vols de formation de manière équilibrée dans la journée, en évitant de concentrer toutes les nuisances sur les mêmes heures. 4. Dialogue renforcé avec les riverains : au lieu d'opposer deux camps, il faut créer un comité permanent entre riverains, usagers et autorités pour trouver ensemble des compromis pragmatiques. 5. Développer les simulateurs : nous sommes favorables à renforcer l'usage des simulateurs pour certaines phases de formation, mais ceux-ci ne remplaceront jamais les vols réels, indispensables pour la sécurité et la compétence des futurs pilotes. Nous rappelons que l'aviation est un bien commun, créateur d'emplois, vecteur de mobilité et d'innovation, et reconnu d'intérêt général. Restreindre sans cesse son activité, c'est attaquer directement la formation, l'économie locale et l'avenir de nos jeunes pilotes. Nous demandons donc l'abandon de ce projet d'arrêté inefficace et nuisible, et l'ouverture d'un vrai plan de réduction du bruit basé sur des mesures intelligentes, concrètes et partagées. Ce n'est qu'en travaillant ensemble, et non en accumulant les interdictions, que nous pourrons concilier la vie locale et l'avenir de l'aéronautique.
122	20/08/2025	19:33:00	Opposition au projet	Cette modification aura un très gros impacté sur la formation des futurs pilotes, il y a une autre solution qui permettrait d'amoindrir les nuisances sonores tel qu'augmenter l'altitude du circuit de tours de piste
123	20/08/2025	19:34:00	atteinte des libertés autour de l'aérodrome de cannes mandelieu	Mr,Mme, Je suis élève pilote PPL au club d'antibes sur l'aérodrome de cannes mandelieu. les restrictions présentes limite déjà l'apprentissage au tour de pistes et autres vols d'instructions. les avions sont tous étudiés afin de faire un minimum de bruit afin de ne pas gêner les riverains. Durcir les règles compliqueront encore plus la formation des jeunes pilotes qui est déjà assez difficile comme cela. Ce que cela provoquera, c'est un trafic plus dense aux dessus des habitations aux heures autorisés, une difficulté supplémentaire pour breveté les pilotes, donc une diminution de l'activité sur l'aérodrome de cannes mandelieu. Les riverains achètent leurs habitations en connaissance de cause par rapport aux vols des avions légers à l'aérodrome. bien cordialement
124	20/08/2025	19:52:00	Sauver l'aviation Générale	S'il y a un problème sur le terrain de Cannes Mandelieu il serait judicieux de comprendre que permettre des tours de piste ou des évolutions en local c'est juste : assurer la formation de ceux qui deviendront pilotes professionnels un jour assurer la sécurité par la répétition des exercices pour ceux qui sont des amateurs Il me semble donc qu'une solution intelligente devrait être trouvée par exemple un tour de piste à 1500 pieds et ou peut être modifier la trajectoire à suivre

125	20/08/2025	20:41:00	Habitant de mougins	Nous habitons a la sortie de la pénétrante pour mouans sartoux direction mouans sartoux. Nous subissons quotidiennement des nuisances sonores liées aux avions. Nous nous sommes renseignés sur les trajectoires à suivre : il existe 2 dont une qui passe au dessus de la pénétrante. C'est la trajectoire recommandée pour les jet privés. Cependant, nous avons remarqué que rare sont ceux qui la respectent : ils passent plus au large côté mouans sartoux et donc pile au dessus des habitations. En revanche, concernant les avions des écoles de pilotage, nous n'en voyons que très peu et ils sont moins bruyants. Les nuisances sont donc majoritairement liées aux jet privés, qui eux sont très gros, volent bas, et sont très bruyants. Nous habitons dans les environs de l'aéroport de Cannes depuis de nombreuses années et le trafic aérien a fortement augmenté (les jet privés). Il y a une bien plus forte affluence au printemps et été (à partir du festival de Cannes), et nous constatons un flux ininterrompu entre 12h et 14h, y compris le week-end samedi et dimanche... Nous espérons que cette consultation permettra de réduire ces nuisances.
126	20/08/2025	21:34:00	Restrictions très respecté	Les restrictions sont très respecté par tout les pilotes, cannes étant un aéroport avec plusieurs club et écoles pour se former à être pilote il est normal d'avoir du trafic de plus il s'agit d'un aéroport international donc il y a aussi des jets ✈ qui font fonctionner l'économie et le tourisme.
127	20/08/2025	21:48:00	Réduire le bruit occasionné par l'aéroport sans nuire à la formation des pilotes	Bonjour, La réduction de la pollution sonore autour de l'aéroport est un enjeu auquel je suis sensibilisé en tant que pilote et instructeur. Pour autant, restreindre plus encore que ça ne l'est déjà la possibilité de réaliser des tours de piste (exercice indispensable à la formation des pilotes) risque d'être contre productif en concentrant à l'excès les tours de piste dans les plages horaires autorisées. La majorité de nos avions sont équipés de silencieux, et réhausser le tour de piste à 1500 pieds serait probablement une proposition plus efficace en termes de lutte contre les nuisances sonores. Pour ces raisons, je tiens à manifester ma ferme opposition à ce projet d'arrêté qui met en danger la formation de nos pilotes.
128	20/08/2025	21:57:00	Réduire la formation à Cannes c'est réduire la sécurité de l'avion commerciale	Je m'oppose fermement au nouveau projet d'arrêté concernant l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Ces nouvelles restrictions, qui aggravent encore une situation déjà contrainte, nuisent gravement à la formation des pilotes, sans pour autant réduire efficacement l'empreinte sonore autour de l'aérodrome. Les tours de piste sont une composante essentielle de la formation aéronautique : les limiter, c'est mettre en danger la qualité de l'enseignement, donc la sécurité de tous lors des vols commerciaux. Plutôt que de déplacer le problème à d'autres horaires, une solution efficace existe : hausser l'altitude du tour de piste, ce qui réduirait réellement le bruit ressenti par les riverains, toute l'année, ainsi que la sécurité. Par ailleurs, la majorité des nuisances sonores viennent de l'avion d'affaire et non de l'aviation légère. Nous demandons au Ministère des transports d'abandonner ces mesures coercitives et de travailler enfin, avec l'ensemble des acteurs concernés, à des solutions durables qui concilient la tranquillité des riverains et la nécessaire formation des pilotes. Les aéroclubs, parties prenantes de l'intérêt général, sont prêts à collaborer.
129	20/08/2025	22:03:00		Je m'oppose a ce projet de reglementation qui sera un eceuill pour la formation des nouveaux pilotes. Une rehausse de l'altitude de tour de piste est tout a fait envisageable et reduirait grandement la pretendue nuisance. Quand a l'approche en finale, elle se fait puissance reduite et ne peux constituer une nuisance.
130	21/08/2025	00:52:00	Eleve Pilote	Les tours de piste doivent être réalisés, afin de poursuivre la formation des pilotes. Par conséquent, on ne résout pas la question du bruit, on déplace simplement le problème, et on vient concentrer les tours de piste à d'autres heures. Mr le ministre est sensé veiller à la bonne formation des pilotes. Or, en créant des restrictions sur les tours de piste, c'est à la formation des pilotes qu'il s'attaque. L'enseignement est inutilement mis en tension. Si l'on cherche réellement à réduire l'empreinte sonore des avions, plutôt que réduire progressivement les libertés il faut hausser l'altitude du tour de piste à Cannes. Les lois de la physique sont simples : plus haut, donc plus loin des oreilles des riverains, donc moins de bruit. Et surtout, moins de bruit toute l'année. Sur 100 % des approches Bien sûr, cela va demander du travail à de nombreuses instances au sein de la DGAC : DSAC, DSNA... Et bien sûr, in fine, aux écoles et aux instructeurs. On n'a rien sans rien. Mais le résultat serait de faire disparaître le problème, et de restaurer des relations apaisées entre l'aéronautique et les riverains de l'aéroport.

131	21/08/2025	06:02:00	Le silence tue	Je m'oppose fermement à ce projet d'arrêté, qui ne résout rien et menace directement l'avenir de l'aviation légère en France. Le bruit aéronautique n'est pas qu'une nuisance : il est le signe de la vie, du dynamisme et du travail. Derrière chaque tour de piste, il y a un élève qui progresse, un instructeur qui transmet son savoir, un aéroclub qui forme les pilotes de demain. En privilégiant abusivement une tranquillité absolue pour quelques riverains, on prend le risque de tuer une activité essentielle, reconnue d'intérêt général. Cette logique est d'autant plus antinomique que la France est une grande nation aéronautique. Elle a donné naissance à Dassault, au Rafale, à des générations d'ingénieurs, de pilotes et d'avions qui font sa fierté et son rayonnement international. Comment peut-on, dans le même temps, affaiblir ceux qui constituent la base de cette excellence : les aéroclubs et leurs pilotes en formation ? Ces nouvelles restrictions fragilisent la formation des pilotes, socle de la sécurité aérienne et de la compétitivité nationale. Alors que d'autres pays encouragent leur aviation générale, la France prend le risque d'étouffer un secteur stratégique qui contribue à son influence et à son indépendance. En réalité, ce texte ne réduit pas le bruit : il le déplace, en concentrant les vols sur des créneaux plus restreints. C'est une mesure contre-productive, qui crée des tensions au lieu d'apporter une solution durable. Une alternative existe pourtant : rehausser l'altitude des tours de piste, pour réduire efficacement et durablement l'empreinte sonore, tout en préservant la formation et le dynamisme de nos aéroclubs. Je demande donc que ce projet d'arrêté soit abandonné. Défendons une aviation qui reste vivante, formatrice et compétitive, plutôt qu'une société où le silence imposé finirait par étouffer l'énergie et le savoir-faire qui font la grandeur aéronautique française.
132	21/08/2025	08:22:00	Tour de piste plus haut sans restrictions supplémentaires	Il faut tout simplement augmenter la hauteur du tour de piste: les décollages se font dans la quasi totalité des cas en direction de la mer, les finales et étapes de base se font moteur réduit, seul le segment vent arrière peut être gênant : il faut AUGMENTER SA HAUTEUR
133	21/08/2025	09:13:00	Pas d'accord	Je m'oppose à ce projet qui ne sera d'aucune utilité.
134	21/08/2025	09:38:00	Pilote	Ceux qui se plaignent font souvent autant de bruit que les appareils qui les survolent. Une aberration est de s'installer dans les alentours d'un aéroport et de se plaindre ensuite.
135	21/08/2025	09:51:00	Projet d'arrêté ministériel ' tours de piste avions légers ' (Aéroport de Cannes Mandelieu)	En contradiction avec son article 1er qui limite le cadre de l'arrêté à la notion d'avions légers, ce projet introduit dans son annexe la notion d'aéronefs qui inclut également les hélicoptères, les ULM et les drones en autorisant les non basés électriques venus de l'ensemble du territoire français et de l'étranger à circuler en tours de piste consécutifs qui plus est à basse hauteur (point 2-2). Ceci est une forte régression sécuritaire pour les riverains au regard de la réglementation actuellement en vigueur qui interdit tous les avions non basés à circuler en tour de piste à basse hauteur. Cette disposition est par conséquent totalement irrecevable. Ce projet ne présente que des avancées marginales en termes environnementaux et laisse des avions qualifiés de bruyants par la DGAC effectuer plusieurs tours de piste consécutifs pour la formation et l'entraînement, qui plus est à basse hauteur au-dessus de zones fortement urbanisées . Malgré l'accidentologie reconnue particulièrement élevée pour ce type d'appareils illustrée encore récemment par les 6 accidents d'avions monomoteur sur le territoire français qui ont causé la disparition de 6 personnes entre le 29 juin et le 21 juillet derniers, ce projet autorise des successions d'atterrissements et de décollages en rase-mottes sur le centre ville de Cannes la Bocca observés à moins de 100 m au-dessus de la place du marché et à moins de 60 m au-dessus des stades. Enfin, nous tenons à souligner l'absence de réelle consultation de l'ensemble des parties prenantes ainsi que l'absence de communication d'étude ou de notice d'impact de ce projet . vice-président du SID SID : Association cannoise reconnue d'utilité publique et titulaire à la CCE de l'aéroport de Cannes Mandelieu.

136	21/08/2025	10:23:00	Encore des restrictions	Etant élève pilote j'ai du mal à comprendre que nous subissons encore des restrictions sachant que nous sommes un des aéroport les plus restreints. Je paye ma formation et l'état se doit de nous former dans les meilleures conditions. Je travaille à coté et mes horaires s'adaptent également à ma vie. Parfois je dois avoir des cours en fin de journée ou à des heures différencierées (le matin, entre 12h et 15h). La plupart des habitations ont été construites après l'aéroport et les habitants ont tous achetés ou loués en connaissance de cause. Et aujourd'hui nous demandons encore à l'aéroport de s'adapter, au lieu de considérer que c'était aux personnes vivants à coté de l'aéroport de faire le nécessaire. Je peux bien évidemment comprendre la gêne, mais des solutions existent déjà sans voir à appliquer de nouvelles restrictions. En effet changer les altitudes des tours de piste reviendrait à réduire le bruit de plus de 80% pour la plupart des habitants. Nous devons nous entraîner dans les meilleures conditions afin d'assurer notre sécurité et celles des autres. Nous n'avons pas d'autres endroits et de choix. Comme chaque restrictions demandées , il n'y aura jamais de fin, jusqu'à la fermeture complète de l'aéroport, qui malgré tout apporte et devrait apporter des revenus conséquent à la région et à la ville. Je souhaite sincèrement que vous preniez en considération mon avis d'élève pilote qui doit encore réduire son planning d'apprentissage. J'attire également votre attention que l'avènement des moteurs électriques réduira naturellement le bruit de nos moteurs et la gêne pour les riverains. Il ne s'agit que d'une question de temps. Laissez nous apprendre et voler dans les meilleures conditions possibles en l'état. Je vous remercie
137	21/08/2025	11:42:00	Restriction tour de piste LFMD-Cannes	Élève pilote, je trouve cette mesure punitive et non efficace. Notre pays est une référence dans le domaine de l'aéronautique. Les besoins de en pilote vont exposer dans les années à venir. Pour le bien de la profession, le gouvernement se doit de défendre la formation de ses futurs pilotes.
138	21/08/2025	13:33:00	NON AU NOUVEAU PROJET DE RESTRICTION à l'aéroport de CANNES MANDELIEU	Les tours de piste se faisant à régime réduit en avion ne sont pas les plus bruyants. N'autoriser les tours de piste qu'à partir de 9 heures ne changerait pas leur nombre moyen effectué quotidiennement pour un apprentissage sérieux et responsable, et concentrerait donc le trafic sur une période plus courte, augmentant ainsi la charge du contrôle, les temps d'attente avant d'atterrir et le risque d'incidents.
139	21/08/2025	14:20:00	Désaccord	Désaccord sur ces nouvelles restrictions
140	21/08/2025	15:37:00	pas assez contraignant	Cet aérodrome est utilisé essentiellement par des jets. Restreindre davantage toutes les nuisances et pollutions est nécessaire. Limiter d'avantage les vols est indispensable, ne laissons pas les plus fortunés bruler la planète.
141	21/08/2025	16:02:00	Réduction des nuisances sonores sur l'AD de Cannes-Mandelieu.	Bonjour. Les tours de piste sont dans le viseur, hors pour en diminuer l'incidence sonore, il faudrait déjà commencer par en augmenter la hauteur, 1500ft au lieu de 1000ft actuellement pour les petits avions. Il faut bien se rendre compte que les tours de piste sont indispensable à la formation des pilotes et leurs nombre est nécessaire, donc réduire les créneaux revient à concentrer davantage sur une plus courte durée et donc augmenter les nuisances sonores sur d'autres créneaux, je pense qu'il serait plus profitable de diluer. Voilà ma modeste participation. Bien cordialement.
142	21/08/2025	16:03:00	Monsieur	Ce projet de restriction supplémentaire n'est ni équilibré, ni réellement efficace. 1. Un impact marginal sur le bruit La réduction d'une heure de vols par jour ou l'extension de quelques semaines de restrictions estivales n'apporteront qu'un gain sonore très limité pour les riverains. Les nuisances principales proviennent des vols commerciaux et d'affaires (jets privés), bien plus bruyants que les tours de piste d'avions légers utilisés pour la formation. On cible les mauvais acteurs. 2. Un coup porté à la formation des pilotes français Limiter les tours de piste, c'est fragiliser l'aviation générale et l'école de l'air. Or, ces formations locales sont essentielles à la filière aéronautique française et européenne, et à la sécurité aérienne. Restreindre l'activité ici, c'est pousser les élèves pilotes vers des pays voisins plus permissifs, donc délocaliser nos compétences. 3. Une mesure socialement injuste Les tours de piste sont principalement effectués par de petits avions légers, souvent liés à des clubs associatifs et à la formation. Les restrictions ne toucheront pas les jets privés des ultra-riches, qui représentent pourtant la source principale de nuisances et de pollution à Cannes-Mandelieu. On fragilise les activités accessibles à tous, mais on ménage les vols de luxe. 4. Un affaiblissement du tissu économique local L'aérodrome génère des emplois directs et indirects (maintenance, formation, tourisme, restauration, hôtellerie). Chaque restriction supplémentaire réduit son attractivité et met en péril son rôle économique dans la région. 5. Une absence de vision globale Au lieu d'empiler des interdictions partielles et inefficaces, il faut une approche cohérente :

				modernisation des flottes (avions électriques et hybrides), incitations à l'innovation, concertation réelle avec les habitants et les acteurs économiques. Restreindre toujours plus sans perspective constructive, c'est condamner un secteur au lieu de le transformer.
143	21/08/2025	16:22:00	Des restrictions scandaleuses!	Les nuisances sonores causées par les avions ne touchent pas tout le monde de la même manière. Les restrictions actuelles (horaires, interdictions, limitations d'activités) ne constituent pas toujours une solution durable ni équilibrée. Une mesure simple et efficace pourrait être d'adapter l'altitude des circuits de piste. En augmentant légèrement l'altitude de vol lors des tours de piste, les avions évoluerait plus haut, ce qui réduirait de façon notable le niveau sonore perçu au sol. Cette solution présente plusieurs avantages : • Elle limite directement l'impact sonore pour les riverains. • Elle ne restreint pas l'activité aéronautique et reste compatible avec la formation des pilotes.
144	21/08/2025	16:47:00	utilisation de l'aérodrome de cannes Mandelieu	après avoir fermer l'aérodrome de Fréjus un des plus vieux de France,l'aérodrome de Cannes est dans le viseur de riverains bien pensant et fragiles a cause des nuisances sonores (personnellement j'habite Mandelieu depuis 35 ANS et je suis plus dérangé par les deux roues et la circulation autoroutière que la circulation aérienne a part les jets qui mettre les reverses alors que cela doit être utiliser que dans l'urgence.les aéroclubs ont faits un gros effort pour adapter leur activité (silencieux sur les machines,respect des trajectoires avec rappel aux membres). Encore une contrainte pour notre activité sportive.Quand une population viens s'installer dans une région, elle doit s'adapter aux avantages et inconvénients en connaissance de causes et ne pas interdire les cloches du village a sonner ainsi que le coq le matin.
145	21/08/2025	23:02:00	Traitons le problème correctement	Il faut que l'État ouvre les yeux : les mesures envisagées sont non seulement inefficaces, mais elles sont aussi dangereusement contre-productives. Elles n'apporteront rien de concret aux riverains, et risquent au contraire de fragiliser une filière essentielle. Ce qu'il faut, ce n'est pas de la réglementation punitive, mais une approche intelligente et constructive. Relever la hauteur du tour de piste est une solution simple, efficace et durable pour réduire l'empreinte sonore des avions à Cannes. C'est du concret, c'est mesurable, et ça permet d'améliorer la situation pour tout le monde, sans sacrifier la sécurité ni la formation. Les écoles de pilotage et les aéroclubs n'ont jamais fui leurs responsabilités. Depuis des décennies, ils travaillent aux côtés de la sous-préfecture et des riverains pour trouver les meilleures solutions. Ils sont prêts, encore aujourd'hui, à apporter leur expertise et leur engagement. Rappelons aussi une chose fondamentale : les aéroclubs affiliés à la FFA sont officiellement reconnus d'intérêt général. S'attaquer à leurs missions de formation, c'est s'attaquer directement à l'intérêt général, à la jeunesse qui se forme, et à tout un pan du tissu associatif français. Nous demandons donc que le gouvernement cesse de perdre du temps avec des mesures stériles, et qu'il s'engage enfin dans une voie constructive : relever la hauteur du tour de piste, et bâtir avec nous une solution qui concilie formation, sécurité et respect des riverains.
146	22/08/2025	09:57:00	contestation du nouveau train de mesures sur le terrain de Cannes Mandelieu	La réduction des heures de tour de piste est excessive et risque de condamner à terme les Aéroclubs de la plateforme, outil de formation reconnu des futurs pilotes de ligne . L'élévation à 1500 Ft du tour de piste proposé par les aéroclubs n'a jamais vraiment été testée, ni envisagée par la DGAC , alors que en vol on constate bien que en fin de vent arrière à 1000 fts sol le relief monte sous l'avion , qui donc se trouve bien plus près du sol et donc des riverains.... On est obligé de demander une autorisation de monter à 1500 Fts alors que c'est une simple logique en regard du relief... La réduction des heures de TDP des avions légers si elle n'est pas accompagné par celle des Jets n'aura comme à la dernière CCE il y a 3 ans à laquelle j'ai assisté aucun effet, nous risquons d'être encore les seuls à contribuer aux efforts de réduction de bruit. L'obligation aux Jets de ne pas utiliser leurs reverses lors des atterrissages est très peu suivie créant des nuisances réelles.. Nous investissons dans des avions avec des Rotax moins bruyants et moins energivores , une communication positive vers les riverains est en cours. Des tests sur l'avion Pipistrel électrique de notre fédération FFA sont en cours de réalisation sur Cannes.
147	22/08/2025	18:28:00	Non a ce projet	Repousser le début des tours de piste de 8h à 9h est une mesure injustifiée : dès 8h du matin, la vie économique du bassin d'emploi est déjà en pleine activité et il n'y a aucune raison d'interdire les vols d'entraînement. L'aéroport de Cannes Mandelieu existe depuis plus de 100 ans et les tours de piste sont essentiels pour la sécurité et le maintien des compétences des pilotes, d'autant plus que les possibilités sont très limitées dans le département. L'aéroclub a déjà fait de gros efforts pour réduire les nuisances sonores et investi dans des avions plus silencieux, en attendant le développement de solutions électriques futures. L'aéroport étant bien sûr fermé la nuit et les tours de piste déjà interdits le dimanche entre midi et deux, ajouter de nouvelles restrictions mettrait en péril le fonctionnement associatif et la mission de formation. Les pilotes sont par ailleurs tous sensibilisés et très attentifs à appliquer les consignes de réduction du bruit.

148	22/08/2025	20:14:00	Je suis contre le projet de limiter les activités d'entraînement sur l'aéroport de Cannes-mandelieu	Bonjour, Je suis un passionné d'aviation, pilote professionnel et instructeur à Mandelieu. L'aéroport de Mandelieu est un des plus anciens aéroports français. C'est un passage incontournable de la formation des pilotes en France qui, faut-il le rappeler, est un pays leader dans l'aéronautique. Les limitations qui sont proposées ne me semblent pas justifiées et servent juste une tendance anti aviation. Les tours de pistes sont une étape cruciale dans la formation du pilote et lui servent à savoir réagir en cas de problème. Je trouve ça dangereux de limiter cet apprentissage. Il a été monté par les études et les certifications calipso que un avion en tour de piste ne fais pas plus de bruit (et voir beaucoup moins de bruit) que le bruit ambiant de la rue et que si les passages d'avion sont un problème pour les riverains, peut être que s'installer aux abords d'un aérodrome très prisé de l'aviation d'affaires et de l'aviation générale n'est pas une bonne idée. (Je n'irais pas m'installer à côté d'une usine d'engrais si j'étais dérangé par les odeurs...) Cependant, je propose quelques pistes pour limiter les 'nuisances' qui peuvent être causées par les tours de piste. - débloquer des subventions pour équiper les avions de nouveaux silencieux. - débloquer des subventions pour équiper les avions de moteur turbine (les turbines en développement sont beaucoup moins bruyantes) - rehausser l'altitude des tours de pistes mono-moteurs à 1500ft. Les pilotes font déjà beaucoup d'efforts pour réduire les nuisances et sont prêts à discuter pour contenter tout le monde.
149	23/08/2025	14:10:00	Aéroport de Cannes utilisation	Aucune nuisance sonore ressentie malgré le fait d'habiter dans le secteur de l'aérodrome depuis des années.
150	23/08/2025	14:13:00	Utilisation aéroport de Cannes	Bonjour Madame, Monsieur, Je suis opposé au projet des nouvelles restrictions de l'aéroport de Cannes Mandelieu. En effet, Les restrictions sont contre-productives et mettent en péril la sécurité car moins de tours de pistes est égale à moins de formation pour les pilotes. En effet, savoir atterrir est primordial pour la sécurité : c'est la pause du vol la plus critique. Elle nécessite une formation continue tout au long de la vie d'un pilote et ce afin de ne pas finir dans la piscine d'un riverain. L'aéroport est actif depuis plus d'un demi siècle, les riverains acheteurs sont au courant de la possibilité des nuisances sonores et achètent leurs biens à un coup inférieur au marché en connaissance de cause. Je comprends bien que le bruit est une nuisance fondamentale. Néanmoins les solutions que vous proposez ne garantissent pas une solution viable à long terme. Former les pilotes pour assurer la sécurité des vols devrait être la priorité du ministère. Chaque accident en aviation légère est un drame qui endeuille famille et amis. S'attaquer à la sécurité des vols est criminel. Veuillez agréer Madame, Monsieur ma considération distinguée
151	23/08/2025	15:29:00	Cannes est une plate-forme incontournable	Nice ne peut accueillir l'aviation légère. Cannes est donc incontournable. Il apparaît cohérent d'augmenter l'altitude des tours de piste et renoncer au circuit court et limiter les avions non basés. L'apprentissage des métiers de l'aviation sur la plate forme ne doit pas être entravée par des restrictions radicales.
152	23/08/2025	15:39:00	Consultation sur la modification de l'arrêté du 6 décembre 1995	La limitation générale des tours de piste de l'article 2.1 du projet d'arrêté de 9 h 00 (au lieu de 8 h 00) à 20 h 00 est trop restrictive et pénalisante pour les écoles de formation et les aéroclubs. L'activité générale commence en effet à 8 h 00 et les bruits de voisinages sont considérés comme normaux à partir de 8 h 00. Il en est de même des horaires de travaux dans les copropriétés qui sont autorisés dès 8 h 00 et parfois même dès 7 h 00. L'interdiction des tours de piste les samedis à partir du 1er juin au lieu du 15 juin, sauf pour les appareils à propulsion électrique, prévue à l'article 3 est injustifiée. Le samedi est un jour ouvrable et l'extension de la période d'interdiction au 1er juin hors des vacances est inutilement pénalisante pour les usagers de l'aéroport. Par contre, ces restrictions peuvent se justifier pour les aéronefs non basés. Il convient enfin de rappeler que les riverains ont acheté ou loué leur propriété en connaissance de cause à un prix moindre compte tenu des possibles nuisances. Ils ne peuvent se prévaloir de restrictions toujours plus contraignantes qui nuisent à l'activité économique et à l'attractivité de la région qui organise de nombreux festivals et salons, congrès et manifestations. Ils pénalisent sans justification les usagers de l'aéroport qui respectent les procédures de moindre bruit (réduction moteur dès le passage du trait de côte, évitement des zones sensibles cerclées de bleu mentionnées sur la carte VAC de l'aéroport).
153	23/08/2025	15:41:00	Projet d'arrêté inutile et nuisible	Je suis opposé à ce projet d'arrêté inutile et nuisible.
154	23/08/2025	15:46:00	Aérodrome de Cannes Mandelieu	Je trouve toujours étonnant que des personnes se plaignent de nuisances venant d'installations présentes depuis des décennies. L'activité de l'aérodrome de Cannes Mandelieu est quand même bien loin de celle d'aéroports internationaux et les avions sont plus petits. Les restrictions sont déjà importantes ; en rajouter causerait un déclin petit à petit des écoles de pilotage. Pourtant, ces écoles sont d'utilité publique et la formation des pilotes est un enjeu important pour le futur. De plus, c'est une passion et une activité intéressante pour des jeunes qu'il faut mieux voir dans un avion que perdus à chercher un avenir. Les riverains se plaignent de nuisances sans doute bien contents de prendre un avion à Nice pour aller voir de la famille, partir en vacances ou venir dans leur résidence secondaire... si il n'y a plus de pilotes, ça va être compliqué. Il me semble que des relevés de bruit ont été réalisés et ne montrent pas des valeurs importantes. De plus, je crois que les aéroclubs, sensibles à la bonne cohabitation, font des propositions sur la trajectoire ou la hauteur des circuits. Il serait peut-être intéressant d'essayer...

155	23/08/2025	16:17:00	restrictions plages et horaires sur utilisation aerodrome de cannes mandelieu	les restrictions tel que la consultation en cours a lieu ne va pas apporter moins de nuisances mais les concentrer sur des plages horaires. En effet en école et même en maintient de pratique les pilotes sont obligé d'opérer un certain nombre de tours de pistes afin de valider des décollages et atterrissages. Les restrictions risques de limiter la possibilité à nos jeunes de découvrir , de pratiquer l'activité et ne pas embrasser les carrières aéronautique. une des solutions pour limiter les nuisances sonores serait de réhausser les tours de piste et donc d'éloigner les avions du sol et des riverains.
156	23/08/2025	16:31:00	mesures inutiles et contre productives pour tout le monde	limiter encore plus les créneaux des tours de piste, revient à concentrer ces tours de piste sur une durée plus courte. Ce qui implique plus de trafic en même temps dans le circuit d'aérodrome. Ceci générant forcément plus de bruit alors que ces mesures sont censées le réduire. Mais le plus important est que cela impactera la sécurité des vols car plus de trafic, c'est plus de risques de collisions et aussi plus d'appareils à gérer en même temps pour les contrôleurs, donc plus de risques d'erreurs, qui peuvent avoir des conséquences dramatiques. La réduction du bruit ne doit pas se faire au détriment de la sécurité. Il est préférable d'entendre quelques avions pendant son barbecue du dimanche midi que d'en avoir un qui se crash sur sa maison. Mais il semble que ceux qui décident des mesures à prendre ne soient pas de cet avis...
157	23/08/2025	16:50:00	Restrictions aérodrome Cannes Mandelieu	En tant qu'usager concerné par l'aérodrome de Cannes–Mandelieu, je m'oppose à l'introduction de nouvelles restrictions sur l'activité de formation, notamment la limitation des tours de piste et la réduction des plages horaires. Ces mesures, bien qu'inspirées par des considérations environnementales, risquent de compromettre la sécurité aérienne, la qualité de la formation des pilotes, ainsi que l'attractivité économique de la plateforme. L'aérodrome de Cannes–Mandelieu joue un rôle fondamental dans l'instruction des pilotes privés et professionnels, activité qui exige des créneaux réguliers et flexibles, dans des conditions météo variées. Enfin, cette décision semble négliger l'équilibre entre les enjeux environnementaux et les missions de service public assurées par la plateforme, dont certaines nécessitent un haut niveau de préparation et d'entraînement. Je demande donc le maintien d'un usage raisonnable et régulé de la plateforme, avec des ajustements concertés plutôt qu'imposés (notamment hauteur du Tour de piste modifiée) dans le respect des usagers, des riverains, et de la sécurité aérienne. Par ailleurs, rappelons que l'aérodrome existe depuis.. 1910, et aerodrome d'Etat depuis 1937. Les riverains, en achetant ces 30 dernières années parcelles de terrain à construire, maisons d'habitation etc. savaient pertinemment à quoi s'en tenir et étaient parfaitement informés de la situation et donc pas pris au dépourvu (cher lecteur et/ ou décideur je vous invite à voir ou revoir le film ' Nous irons tous au paradis)... En tout état de cause, ce projet d'arrêté démontre une fois encore l'inertie intellectuelle tant des acteurs professionnels -D.G.A.C et autres - que politiques, même si issus de la Région. Il est vrai qu'il est tellement plus facile d'interdire que de proposer des mesures de bon sens, concertées avec les acteurs locaux. Bien cordialement.
158	23/08/2025	17:22:00	En défaveur des nouvelles mesures.	En augmentant simplement le tour de piste, les nuisances seraient grandement réduites !
159	23/08/2025	18:02:00	Opposition au nouvel arrêté.	Licencié du club uaca, m'oppose à ce nouvel arrêté, qui réduit une fois de plus maactivité de notre club et la formation des pilotes des alpes-maritimes. Des solutions comme l'accroissement de l'altitude du circuit de piste est préférable à la réduction du nombre de tours de piste. Les résidents qui s'installent dans les environs de l'aérodrome sont mis au courant par leur notaire des nuisances. Il n'est donc pas juste que ces mêmes résidants se plaignent toujours des mêmes nuisances.
160	23/08/2025	18:56:00		Il y a de plus en plus de privations de libertés, comme la grenouille que l'on chauffe tout doucement, on nous glisse régulièrement des restrictions supplémentaires. Cannes est déjà suffisamment loti en terme de restriction, à ce rythme on va tuer cette activité (pour le bonheur des écologistes...)
161	23/08/2025	19:04:00	Monsieur	Un ministre qui ne défend pas l'aviation générale qui est le berceau du recrutement des futurs pilotes de ligne n'a rien compris à son job. Il est nuisible par méconnaissance de la filière aéronautique et n'est pas à sa place. NON à ces dispositions sans fondement.
162	23/08/2025	19:34:00	Consultation Aérodrome de Cannes	Membre de l'UACA, je suis tout à fait opposé au projet de restrictions (encore!) concernant l'usage de l'aérodrome. La France et le monde ont besoin de pilotes dans le futur et ces restrictions y vont à l'encontre. L'aérodrome existe depuis très longtemps et les habitants qui se plaignent savaient mais se sont quand même installés et maintenant ils souhaitent sa fermeture ! Enfin pour diminuer le bruit il y a lieu depuis définir une arrivée en vent arrière à 1500' (au lieu de 1000) et l'étape de base à la Roquette comme les IFR. Merci de votre prise en compte.

163	23/08/2025	19:36:00	Ma réponse sur les limitations des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Bonjour, Élève-pilote à l'aéroclub UACA basé à Cannes-Mandelieu, je prépare activement mon brevet et je dois continuer les tours de piste (TDP) pour acquérir les compétences indispensables à la sécurité : maîtrise des approches, remises de gaz, pannes simulées, gestion du trafic et de la phraséologie. Les TDP sont le cœur de la formation initiale ; les restreindre davantage met directement en péril la progression et la sécurité future des vols. Je comprends l'objectif de réduction du bruit. Toutefois, le projet d'arrêté présenté (passage à 9h–20h, extension des restrictions au samedi, plafonds plus sévères selon CALIPSO, limitations accrues pour les non-basés, contraintes sur les TDP à basse hauteur) aurait des effets disproportionnés sur les élèves, dont beaucoup — comme moi — ne peuvent s'entraîner que le matin tôt ou le week-end. consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr +1 Je propose des aménagements équilibrés qui réduisent l'empreinte sonore tout en préservant l'entraînement : Conserver le créneau 8h–9h en semaine pour les avions école basés (fenêtre naturellement moins bruyante), avec quotas par avion/instructeur. Fenêtres dédiées le samedi (ex. 18h–20h) pour les TDP des avions école les plus performants acoustiquement ; maintenir des consignes anti-bruit strictes (trajectoires publiées, vitesses/configurations adaptées, consignes d'atterrissement stabilisé). Priorité aux vols de formation (élève + instructeur) pour les TDP à basse hauteur, nécessaires à la sécurité, avec coordination stricte tour/hélico. Incitations aux aéronefs plus silencieux (y compris électriques) et suivi objectif par la mesure (indicateurs de bruit, quotas modulables selon résultats réels plutôt que des interdictions générales). Limitation par créneau horaire plutôt que des interdictions étendues au samedi/dimanche, afin de lisser l'activité sans la bloquer. Ces compromis permettent de protéger les riverains tout en garantissant la formation continue des futurs pilotes locaux, dont la rigueur et la sécurité bénéficieront à tous. Merci de prendre en compte ces observations d'élève-pilote UACA engagé à respecter scrupuleusement toutes les procédures anti-bruit. Cordialement,
164	23/08/2025	19:47:00	Contre les restrictions.	Afin de permettre une formation des pilotes, les mêmes qui amènent les habitants en voyage, il serait évident de faire passer la qualité de la formation des pilotes en priorité afin de garantir une sécurité dans les airs.
165	23/08/2025	21:12:00	Opposition à cette modification	Le projet de loi ne comporte pas en tant que tel une amélioration significative de la qualité de vie des riverains ne serait ce par la conservation de l'activité jet de l'aérodrome. En outre celle-ci entraînerait des restrictions déjà grandissantes pour un aérodrome de ce type ou la plupart des autres localités en France n'ont pas ne serait ce que la moitié de ces restrictions. Il en va aussi de la qualité de nos pilotes et du savoir faire Français à l'international et au national dont nous sommes fiers!
166	23/08/2025	23:22:00	L'aérodrome de Mandelieu existait avant l'urbanisation massive du secteur.	Il ne faut pas qu'une minorité intempestive de quelques riverains empêche l'activité normale de cet aérodrome qui est devenu un aéroport. Les plaignants doivent craindre que le prix de leur propriété baisse s'ils veulent la vendre. Les avions de tourisme actuels sont de moins en moins bruyants et ils le deviendront encore moins avec l'électrification des moteurs. Le bruit des avions de l'aéroclub surtout en phase d'atterrissement est inférieur à celui de la circulation routière sur l'autoroute avec en plus le 2 tons souvent utilisé par les véhicules de secours. Au moment du Festival du Film de Cannes et du Grand Prix automobile de Monaco le nombre de Jets qui utilisent l'aéroport de Cannes doit générer un bruit très important que les riverains mécontents se gardent de critiquer car ils savent que ce serait peine perdue. La formation au pilotage aéronautique profite aux compagnies aériennes et à l'armée de l'air et devrait être reconnue d'utilité publique.
167	24/08/2025	07:57:00	Aérodrome de Mandelieu	Très peu d'avions respectent le final apportant encore plus de nuisances sonores et polluantes insupportables ! Il faudrait qu'au lieu de survoler toutes les communes côté est de la piste ils survolent le côté ouest où il y a beaucoup moins d'habitants et de résidents. Limiter aussi la taille des avions qui sont de plus en plus gros!
168	24/08/2025	10:02:00		Difficile de croire qu'il n'y ait que ce genre de restriction alors qu'il y a d'autres solutions comme celle de modifier ne serait-ce que les altitudes d'approches par exemple. Il faut être conscient qu'au-delà du coup de la formation d'un pilote si l'accès aux vols devient administrativement compliquée il risque à moyen terme de ne plus y avoir ni d'aéro-club ni d'une filière formative pour accéder à ce très beau métier que j'ai exercé comme OMN puis IMN et enfin comme OPL
169	24/08/2025	10:55:00	Restriction de l'aviation légère	Ces dispositions restreignant l'aviation légère n'ont pas un gros impact sur les nuisances de bruit par rapport à l'aviation d'affaires. Il se pourrait même que ces réductions de tours de piste augmentent les créneaux de rotations de l'aviation d'affaires. Un respect plus strict des conditions d'atterrissement est à opérer pour limiter ces nuisances au total.
170	24/08/2025	11:23:00	Consultation du public sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions	Bonjour, Le projet proposé ne prenant pas en compte les rotations des jets (dont le bruit et la pollution générés sont pourtant beaucoup plus impactants et dérangeants pour les riverains de l'aéroport...) je ne suis pas favorable à ce dernier projet. Cordialement.

			d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	
171	24/08/2025	11:25:00	Halte aux bruits des riverains.	<p>Les riverains qui n'aiment pas le bruit des avions ont été bien inconscient en se logeant à proximité d'un aérodrome, qui était là bien avant eux! Vouloir le faire fermer relève plus de l'écologoïsme que d'une action d'intérêt général. La proposition de réduire l'activité 'école de pilotage' et aviation générale n'apporte que des contraintes économiques, alors que le ministre des transports a répondu récemment (J.O du 15 avril 2025) : 'Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région'. Pour diminuer le bruit il faut éloigner les avions du sol en relevant la hauteur du circuit de piste et en étalant l'activité école-tour de piste sur une plus grande plage horaire au lieu de la réduire car le nombre d'élèves pilotes étant plus ou moins constant il y aura une réduction du nombre de tour de piste par heure donc une empreinte sonore moindre.</p>
172	24/08/2025	11:48:00	NON AU PROJET RELATIF AUX CONDITIONS UTILISATION AERODROME DE CANNES MANDELIEU	<p>Dans le cadre de cette consultation publique relative à l'objet cité en référence, je souhaite par la présente exprimer ma vive opposition à ce projet, qui ne répond en rien aux préoccupations légitimes des populations survolées. En effet, ce projet ne prend pas suffisamment en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nuisances sonores : les survols incessants perturbent la qualité de vie des riverains, particulièrement en période estivale (de mai à fin septembre), et affectent durablement la tranquillité des habitants. - l'impact environnemental : l'augmentation du trafic aérien va à l'encontre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors même que le territoire est déjà soumis à une forte pression environnementale. - les risques pour la sécurité : la densité de l'habitat dans les zones survolées rend toute augmentation de l'activité aérienne encore plus préoccupante en cas d'incident voire d'accident. - les conséquences sur la santé publique : l'exposition prolongée aux nuisances sonores et à la pollution atmosphérique engendrées par le trafic aérien est reconnue comme facteur aggravant de nombreuses pathologies (troubles du sommeil, stress, maladies cardiovasculaires....). <p>Il est impératif que les projets d'aménagement prennent en compte les besoins réels des habitants et non les seuls intérêts économiques liés à l'activité aéroportuaire (ce qui laisse encore à prouver). Une véritable réduction de l'activité, un encadrement plus strict des vols, voire un repositionnement de certaines activités vers des zones moins densément peuplées, devraient être envisagés sérieusement. Je demande donc que ce projet soit revue en PROFONDEUR, en tenant compte des recommandations des citoyens, des associations locales et des experts INDEPENDANTS en matière de santé publique, de sécurité et d'environnement.</p>

173	24/08/2025	12:10:00	Pour la sécurité de tous	<p>Bonjour, vous souhaitez réduire les nuisances sonores pour les riverains (qui ont acheté leur logement à côté d'un aérodrome en toute connaissance de cause). Depuis des années, les aéro-clubs font des efforts dans ce sens, en collaboration avec les différents acteurs aéronautiques (restrictions sur le nombre et les horaires des tours de piste, procédures de moindre bruit, installation de silencieux...) mais les riverains en veulent toujours plus, au lieu de reconnaître les avancées faites. Nous, pilotes et élève-pilotes, sommes conscient de ces désagréments et nous nous efforçons, en respectant avant tout les règles de sécurité, de limiter ces désagréments mais nous ne pourrons jamais voler sans bruit (sauf en simulateur mais ceci n'est pas une solution d'avenir). Les tous de piste devront être faits pour que notre formation de pilote nous permette de voler en toute sécurité, et si ce n'est ni le samedi, ni le dimanche, beaucoup de pilotes seront en difficulté pour voler et le trafic en circuit d'aérodrome en dehors des heures de restriction sera plus intense, accroissant les risques pour les pilotes et le travail pour les contrôleurs aériens (et les riverains toujours mécontents). Les riverains et nous tous, nous vivons de toute manière dans un environnement de plus en plus bruyant, et faire porter la responsabilité de ces désagréments sur les aéroclubs est injuste, surtout par rapport au trafic croissant des jets privés, bien plus bruyants que nos avions légers. C'est comme vouloir limiter les horaires des déplacements en voiture électrique et ne rien faire pour les véhicules thermiques et les motos. C'est pour ces raisons que je vous demande de ne pas mettre en place ces nouvelles restrictions, pour que nous puissions continuer à apprendre et voler en toute sécurité, tout en respectant les riverains. Bien cordialement (élève-pilote à Cannes-Mandelieu)</p>
174	24/08/2025	16:33:00	Objet : Opposition au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	<p>Je souhaite exprimer mon opposition au projet d'arrêté modifiant les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, tel que soumis à la consultation publique du 1er au 28 août 2025. Bien que l'objectif affiché soit de réduire les nuisances sonores pour les riverains tout en soutenant l'activité économique, ce projet présente plusieurs failles et risques qui pourraient nuire à l'équilibre entre les besoins des usagers de l'aérodrome, notamment les aéro-clubs, et les attentes des riverains. Voici les raisons principales de mon opposition :</p> <p>Impact négatif sur les aéro-clubs et l'aviation générale</p> <p>Les restrictions proposées, telles que la réduction des horaires pour les tours de piste, l'extension de la période estivale avec des contraintes accrues, l'inclusion du samedi dans les restrictions et des règles plus strictes pour certains avions (notamment ceux non basés à Cannes-Mandelieu), risquent de limiter de manière excessive l'activité des aéro-clubs. Ces mesures pourraient compromettre la formation des pilotes, une activité essentielle pour maintenir un secteur aéronautique dynamique dans la région. Les aéro-clubs, souvent composés de passionnés et de professionnels en formation, dépendent des tours de piste pour l'entraînement, et des restrictions trop sévères pourraient réduire l'attractivité de l'aérodrome pour ces acteurs, au détriment du développement économique local.</p> <p>Manque d'équilibre entre protection des riverains et activité aéronautique</p> <p>Bien que la réduction des nuisances sonores soit une priorité légitime, le projet semble privilégier des mesures restrictives sans proposer d'alternatives concrètes pour préserver l'activité de l'aviation générale. Par exemple, des études de trajectoires alternatives, comme la trajectoire Nord-Ouest demandée par les riverains et les élus locaux, ne semblent pas suffisamment prises en compte dans ce projet. Ces trajectoires pourraient réduire les survols des zones densément peuplées (plus de 50 000 habitants concernés) tout en permettant aux aéronefs de continuer leurs activités. L'absence de telles solutions dans le projet suggère une approche trop restrictive qui risque de pénaliser les usagers sans résoudre pleinement les préoccupations des riverains.</p> <p>Risque de déséquilibre économique</p> <p>L'aérodrome de Cannes-Mandelieu joue un rôle clé dans le développement économique des Alpes-Maritimes, notamment via le tourisme et l'aviation d'affaires. Les restrictions proposées, en particulier celles visant les avions non basés ou les périodes d'activité intense comme l'été, pourraient décourager les opérateurs aériens et réduire l'attractivité de l'aérodrome. Cela pourrait entraîner une perte de revenus pour les entreprises locales liées à l'aviation, sans garantie que les bénéfices environnementaux justifient ces sacrifices.</p> <p>Une analyse d'impact économique plus approfondie aurait dû accompagner ce projet pour évaluer ces risques.</p> <p>Consultation insuffisante des parties prenantes</p> <p>Bien que le projet ait été discuté au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) le 8 décembre 2021, des voix sur des plateformes publiques, notamment X, indiquent un sentiment d'exclusion parmi certains usagers, comme les aéro-clubs. Une consultation plus inclusive, prenant en compte les besoins spécifiques des pilotes en formation et des opérateurs d'aviation générale, aurait permis de mieux équilibrer les intérêts.</p> <p>Le projet actuel semble répondre principalement aux plaintes des riverains, sans intégrer suffisamment les préoccupations des autres parties prenantes.</p> <p>Manque de clarté sur les sanctions et leur application</p> <p>Le projet s'appuie sur des mesures antérieures, comme l'arrêté du 9 mai 2022, qui ont renforcé les restrictions sur les tours de piste. Cependant, il n'est pas clair comment les nouvelles restrictions seront appliquées ni si elles seront accompagnées de sanctions proportionnées.</p> <p>Des précédents montrent que des amendes ont été infligées pour non-respect des limitations de bruit, mais sans une communication claire sur les critères et les seuils, ces mesures risquent d'être perçues comme arbitraires, ce qui pourrait générer des tensions inutiles entre les autorités, les riverains et les usagers de l'aérodrome.</p> <p>Recommandations alternatives</p> <p>Plutôt que d'imposer des restrictions supplémentaires, je propose les</p>

				mesures suivantes pour répondre aux préoccupations environnementales tout en préservant l'activité de l'aérodrome :Étudier des trajectoires alternatives : Accélérer les analyses de trajectoires comme la Nord-Ouest pour réduire les survols des zones habitées, comme demandé par les riverains et les élus. Renforcer les équipements antibruit : Encourager l'utilisation de silencieux sur les avions légers, comme prévu dans l'arrêté du 5 août 2019, et subventionner leur installation pour les aéro-clubs à budget limité. Améliorer la concertation : Organiser des ateliers supplémentaires avec toutes les parties prenantes, y compris les aéro-clubs, pour co-construire des solutions équilibrées. Mettre en place des indicateurs de suivi : Publier des bilans réguliers des nuisances sonores et des mouvements aériens, comme requis dans l'arrêté du 8 septembre 2015, pour garantir la transparence et évaluer l'efficacité des mesures.
175	24/08/2025	19:18:00	Restriction insuffisante	Ce projet ne concerne pas l'aviation d'affaire qui représente 100% des nuisances sur Mouans Sartoux, il ne répond donc pas aux attentes des riverains qui espèrent un respect des trajectoires établies et une diminution du trafic.
176	24/08/2025	19:49:00	Stop ou restrictions	L'aéroport de Cannes Mandelieu existe depuis très longtemps. Tout le monde connaît l'intérêt majeur de former des pilotes et de faire vivre la région grâce au tourisme. Alors pourquoi ces restrictions sinon pour favoriser encore une fois des personnes qui achètent un terrain très proche de l'aéroport et qui veulent maintenant en tirer un meilleur profit. L'intérêt de certains particuliers ne doit pas mettre en péril l'aviation. Je perçois ces restrictions comme une manœuvre politique, et c'est bien dommage monsieur le ministre !
177	24/08/2025	20:37:00	Tours de piste aeroclub UACA Cannes.	Il est nécessaire de pouvoir effectuer des tours de piste pour former des pilotes afin qu'ils obtiennent la licence de pilote privé. Ce qui débouchera sur des carrières professionnelles. Merci d'y réfléchir .
178	25/08/2025	05:40:00	Je m'y oppose	Madame monsieur Je m'oppose au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu. Les habitants à proximité de l'aéroport connaissaient la présence de celui-ci avant et pendant l'achat de leur habilitation. Le but de leur réclamation et purement financière ayant pour but de réaliser une forte pluvalue. Nous sommes le pays de l'aviation avec son histoire et sa grande richesse d'avoir de nombreux aéroports, clubs , pilotes, élèves pilotes et bénévoles. Cordialement
179	25/08/2025	09:37:00	Opposition au projet trop restrictif	Ces restrictions auront beaucoup d'impacter sur nos vols et nous en tant que pilote et au final peut pour les habitants qui verront presque aucune différence. Les vols au dessus de Cannes sont déjà un lieu assez saturé les délais d'attente pour l'apprentissage sont de l'ordre du mois c'est énorme et réduit l'efficacité des leçons. Il surcharge la zone de vol à une plage horaire trop restreint augmentant le nombre d'avions en même temps en vol. Au final beaucoup d'attente sur piste en plus d'un bruit constant et une situation tendue pour tous. Au final si ceci est adopté on déduit encore l'entonnoir pour les pilotes pour offrir 15 jours de paix au habitant. En autorisant une approche à plus haute altitude et différente on offre une réduction de bruit significative sur les 365 jours de l'année ce qui est beaucoup plus constructif pour consolider l'entente pilote et habitant
180	25/08/2025	09:57:00	délocalisation de l'aéroport, danger dans une zone urbanisée	La modification apportée est minime et ne permet pas une réelle avancée pour les riverains. Les élus locaux ayant fait le choix d'une urbanisation importante de la zone depuis plusieurs décennies il est inenvisageable de continuer à faire circuler des avions au dessus d'une population croissante à basse altitude de surcroît . Le risque d'accident est trop important . Cet aéroport n'a plus sa place dans le secteur . Il faut le délocaliser dans un secteur bien moins urbanisé. L'aérodrome le Luc le Cannet des Maures semble plus apte à recevoir les écoles de pilotages et autres aéronefs , étant situé dans une zone non urbanisée.. https://maps.app.goo.gl/NL5wHFGnwAcLS3TT7
181	25/08/2025	09:58:00	délocalisation de l'aéroport, danger dans une zone urbanisée	La modification apportée est minime et ne permet pas une réelle avancée pour les riverains. Les élus locaux ayant fait le choix d'une urbanisation importante de la zone depuis plusieurs décennies il est inenvisageable de continuer à faire circuler des avions au dessus d'une population croissante à basse altitude de surcroît . Le risque d'accident est trop important . Cet aéroport n'a plus sa place dans le secteur . Il faut le délocaliser dans un secteur bien moins urbanisé. L'aérodrome le Luc le Cannet des Maures semble plus apte à recevoir les écoles de pilotages et autres aéronefs , étant situé dans une zone non urbanisée.. https://maps.app.goo.gl/NL5wHFGnwAcLS3TT7
182	25/08/2025	10:04:00	restrictions aéroport Cannes-Mandelieu	Je suis opposé aux nouvelles restrictions additionnelles proposées. Elles imposeraient des contraintes supplémentaires qui diluerait le temps de formation des pilotes et résulteraient de ce fait en une dilution de l'absorption des règles et habitudes de pilotage qui nécessitent d'acquérir des mécanismes réflexes par des entraînements réguliers et répétitifs. Il en va donc de la sécurité des futurs pilotes et tierces personnes.

183	25/08/2025	10:06:00	Consultation du public sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Je suis opposé aux nouvelles restrictions additionnelles proposées. Elles imposeraient des contraintes supplémentaires qui diluerait le temps de formation des pilotes et résulteraient de ce fait en une dilution de l'absorption des règles et habitudes de pilotage qui nécessitent d'acquérir des mécanismes réflexes par des entraînements réguliers et répétitifs. Il en va donc de la sécurité des futurs pilotes et tierces personnes.
184	25/08/2025	11:02:00	Oppositions aux nouvelles restrictions	Tout simplement parce que, quoi qu'il arrive, les tours de piste devront être réalisés, afin de poursuivre la formation des pilotes. Par conséquent, on ne résout pas la question, on déplace simplement le problème, et on vient concentrer les tours de piste à d'autres heures. En conséquence, ces mesures sont inutiles et contre-productives, puisque ce même ministre est sensé veiller à la bonne formation des pilotes. Or, en créant des restrictions sur les tours de piste, c'est à la formation des pilotes qu'il s'attaque. C'est l'enseignement qui est inutilement mis en tension.
185	25/08/2025	14:16:00	LIMITATION HORAIRE DES VOLLS... ET SURVOLS DES HABITATIONS	Habitant du petit village paisible dans le sud de la France sise La Roquette sur Siagne, petit village où il fait bon vivre, surtout en extérieur, profitant d'une température clémante et de couleur extraordinaire en comparaison de la région Parisienne dont je suis originaire. Dommage qu'il y ait ces nuisances sonores et polluantes dû à la proximité de l'aérodrome Cannes- Mandelieu. Conscient aussi de l'apport économique qu'engendre cet aérodrome, j'aimerais que soit réduit cette activité: - interdiction de vol (décollage et atterrissage) de 11h30 à 15h30 du lundi au vendredi - interdiction de vol (décollage et atterrissage) de 19h00 à 08h00 du lundi au vendredi - interdiction de vol (décollage et atterrissage) du vendredi 19h00 au lundi 08h00 Cordialement,
186	25/08/2025	16:45:00	Il y a méthodes plus efficaces pour réduire le bruit sans bloquer les aéroclubs....	Les turbines, turbo réacteurs sont les plus bruyants... savez-vous? Restent sur la piste, l'été, au moins réacteur en marche pour..... la clim! Puant, et chaleur, Donc, réduire bruit et pollution commence par règles de bon sens: couper les réacteurs.. Interdire les stationnements prolongés réacteurs 'on', prévoir manches mobiles de soufflage air frais pour les cabines, Augmenter les altitudes approches , 1500 pied min en approche longue, laissez les aéroclubs s'entraîner sur leurs avions qui ne font pas plus de bruit qu'un scooter sur une voie urbaine, Nombre de tour de piste en fonction du bruit des appareils... Contrôler/ verbaliser/ interdire les Jets bruyants, interdire les plus bruyants, brefs, une approche pragmatique, ' NAME and SHAME'... Venez écouter: les avions récents ne font pas plus de bruit qu'un gros ventilateur industriel, au pire des échappements à changer, publiez les mesures de bruit par type appareils SVP, et laissez nous un peu de liberté de voler, et apprendre... avant de devoir partir à l'étranger... (les 'tout électrique posent des problèmes de temps de recharge, il faudrait 2 jeux de batterie à permutation rapide, pas au point...)
187	25/08/2025	16:47:00	Il y a méthodes plus efficaces pour réduire le bruit sans bloquer les aéroclubs....	Les turbines, turbo réacteurs sont les plus bruyants... savez-vous? Restent sur la piste, l'été, au moins réacteur en marche pour..... la clim! Puant, et chaleur, Donc, réduire bruit et pollution commence par règles de bon sens: couper les réacteurs.. Interdire les stationnements prolongés réacteurs 'on', prévoir manches mobiles de soufflage air frais pour les cabines, Augmenter les altitudes approches , 1500 pied min en approche longue, laissez les aéroclubs s'entraîner sur leurs avions qui ne font pas plus de bruit qu'un scooter sur une voie urbaine, Nombre de tour de piste en fonction du bruit des appareils... Contrôler/ verbaliser/ interdire les Jets bruyants, interdire les plus bruyants, brefs, une approche pragmatique, NAME and SHAME... Venez écouter: les avions récents ne font pas plus de bruit qu'un gros ventilateur industriel, au pire des échappements à changer, publiez les mesures de bruit par type appareils SVP, et laissez nous un peu de liberté de voler, et apprendre... avant de devoir partir à l'étranger. (les 'tout électrique posent des problèmes de temps de recharge, il faudrait 2 jeux de batterie à permutation rapide, pas au point.)
188	25/08/2025	17:22:00	Opposition aux nouvelles restrictions de l'aérodrome de Cannes.	Je m'oppose fortement aux restrictions envisagées à l'encontre des aéro-clubs de l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Ces mesures sont néfastes et n'apportent rien de concret pour répondre aux préoccupations soulevées. Au contraire, elles fragilisent des structures qui, depuis des décennies, participent activement à la formation des pilotes et au dialogue avec les riverains et la sous-préfecture. Plutôt que d'imposer des limitations injustes, il est urgent que le Gouvernement et l'État s'engagent dans une nouvelle approche visant à réduire durablement l'empreinte sonore des avions. Les écoles de pilotage, qu'elles soient associatives ou professionnelles, sont prêtes à apporter leur concours comme elles l'ont toujours fait. Il convient aussi de rappeler que les aéro-clubs, titulaires de l'agrément Jeunesse et Sport et affiliés à la Fédération Française Aéronautique, sont reconnus « d'intérêt général » par la République. S'attaquer à leurs

				activités de formation revient donc à porter atteinte à l'Intérêt Général, ce qui est inacceptable pour l'avenir de la filière aéronautique française comme pour la vie associative locale.
189	25/08/2025	17:50:00	Nouvelles restrictions sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu	Bonjour, L'aviation, notamment via les aéroclubs, dans notre pays est la deuxième du monde derrière les états unis d'Amérique et permet chaque année de former toute une génération de jeunes pilotes qui a besoin d'effectuer ces tours de pistes afin de progresser. Cannes Mandelieu est le seul aérodrome des Alpes Maritimes et se retrouve banni et restreint d'année en année alors qu'à l'origine cette plateforme ne comportait aucune habitation dans les alentours ! Est-ce que les futurs jeunes pilotes devront aller se former à l'étranger ? Par ailleurs, si il paraît légitime de réduire la pollution ainsi que les nuisances sonores, le fait de restreindre par exemple la durée de possibilité de faire des tours de pistes va mécaniquement augmenter les autres créneaux horaires (encore disponibles) avec le risque de saturer l'espace avec tous les vols programmés en un laps de temps plus court, ce qui causera inévitablement des problèmes de sécurité et de pollution ponctuelle augmentée. Peut-être serait-il plus judicieux de changer les trajectoires et/ou augmenter l'altitude des tours de pistes ce qui réduirait drastiquement l'empreinte sonore des appareils ce qui serait beaucoup plus bénéfique. La concertation avec tous les acteurs doit permettre de trouver des solutions qui pourraient satisfaire toutes les parties. Les décisions unilatérales ne sont pas toujours le meilleur moyen de résoudre un problème. Bien cordialement,
190	25/08/2025	17:55:00	Nouvelles restrictions sur l'aérodrome de Cannes Mandelieu	Voilà les élections arrivent bientôt !!! Monsieur le ministre avec tout le respect que je vous dois, certaines décisions antérieures que vous avez prisent dans d'autres domaines avec une concertation préalable des dites 'oppositions' vous aviez trouvé des compromis. Il est à ce jour une prise de position unilatérale, sans aucun compromis de votre part, pour les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, les acteurs économiques et les utilisateurs de la plateforme vous ont apporté des solutions, faisant même des concessions afin de ne pas gêner certains résidents réfractaires à nos activités, pour les soi-disant enfants riches pouvant pratiquer l'aéronautique. Vous allez de plus "délester" Cannes-Mandelieu au détriment de Fayence et déplacer le problème de sur-urbanisation. Pouvez vous me dire Monsieur le ministre, qui était là avant toute cette bétonisation qui a rendu la plaine inondable ? Depuis quelle date existe cet aérodrome (1er vol en 1905 et la teneur historique de 39_45). Sans parler du fait que l'état oblige le maire de Mandelieu à faire des logements sociaux dans cette zone inondable. Cette urbanisation à outrance provoque obligatoirement des conflits, vous obligez les gens à vivre face à face et non côté à côté. Certaines réponses et solutions vous sont proposées par les personnes concernées. Essayez d'en tirer profit, et sans flagornerie aucune, vous êtes un excellent ministre des transports vous saurez donc trouver les solutions adéquates. Bien respectueusement .
191	25/08/2025	18:04:00		En tant que pilote privé régulier à l'aéroport de Cannes, je suis totalement en désaccord avec les nouvelles restrictions proposées. Premièrement, l'aéroport est un site historique qui existait bien avant la plupart des maisons de la région. Deuxièmement, la possibilité de piloter des avions pendant les heures actuelles est essentielle pour la formation et la sécurité de tous. Les avions légers sont déjà extrêmement limités et toute restriction supplémentaire compromettra la participation à la vie active des aéroclubs de l'aéroport (lui même en intérêt générale) ..
192	25/08/2025	23:30:00	Opposition à ce nouveau projet.	Bonjour, Je suis opposé à ce projet de nouvelles restrictions des activités de l'aéroport de Cannes Mandelieu. Cette attaque permanente contre les libertés me semble inopportun alors qu'une solution consensuelle me paraît plus raisonnable. Elle pourrait consister entre autre à éléver l'altitude du tour de piste. La formation des élèves pilotes, sauf à être bradée et à mettre en danger les futurs pilotes voire les riverains eux-mêmes réclame l'exécution d'un certain nombre de tours de piste qui devront être réalisés et on ne ferait que déplacer le problème.
193	26/08/2025	07:40:00	Non à ces nouvelles restrictions	Si l'objectif est vraiment de diminuer le bruit, ces restrictions sont inutiles et ne doivent pas être appliquées : elles ne viennent que perturber la formation des pilotes. Sinon à quand la limitations des touristes, qui perturbent beaucoup plus la tranquillité des habitants ?! Pourquoi ne pas écouter les propositions des aéroclubs ou écoles de pilotage concernés afin d'avoir de vraies solutions qui conviennent à tout le monde (par exemple augmenter l'altitude de tour de piste) ? Ou aider l'aéroport à se donner d'avions moins bruyants comme des avions électriques ? Mais ça reste cohérent avec les autres propositions de l'état... par exemple pour améliorer le budget, c'est mieux de proposer de supprimer des jours fériés plutôt que de revoir les budgets des hauts fonctionnaires... diminuer les droits de certains semble toujours mieux que de réfléchir à améliorer la situation dans son ensemble
194	26/08/2025	09:43:00	Maire de Mougins	Bonjour, Les nouvelles restrictions concernant les conditions d'exécution des tours de piste des avions légers permettront d'apporter une amélioration par rapport à la situation actuelle pour les riverains concernés par cette pratique. Toutefois, la ville de Mougins regrette l'abandon de la trajectoire alternative par le Nord-Ouest. Celle-ci aurait permis de contribuer à la réduction des nuisances aériennes pour

				les nombreux riverains survolés quotidiennement en détournant une partie du trafic de l'aviation d'affaires sur un secteur bien moins peuplé et à une altitude de vol supérieure à celle de la VPT 17. Le Maire
195	26/08/2025	10:42:00	Non aux restrictions inefficaces, oui aux solutions durables	J'ai terminé ma formation de pilote l'an dernier à Cannes-Mandelieu, un aéroport qui m'est cher car il a été le lieu de mes premiers vols et de mon apprentissage. C'est un terrain qui a toujours su trouver un équilibre entre activité aéronautique et respect des riverains. Les nouvelles restrictions proposées ne me paraissent pas justes : elles ne réduiraient pas le bruit mais déplaceraient simplement l'activité à d'autres moments, sans apporter de solution durable. Elles fragiliseraient en revanche la formation des pilotes et la vie des aéroclubs, pourtant d'intérêt général ! Je crois qu'il faut au contraire travailler à des mesures constructives et efficaces, comme l'élévation de l'altitude des circuits de piste, déjà proposée depuis longtemps. Plus haut, les avions sont mécaniquement plus éloignés des riverains et donc beaucoup moins audibles. Cette mesure aurait un effet positif et durable sur 100 % des approches, toute l'année, contrairement aux restrictions ponctuelles envisagées. Je demande donc l'abandon de ce projet d'arrêté en l'état, et l'ouverture d'un vrai travail collaboratif avec les aéroclubs et écoles de pilotage pour mettre en œuvre une solution réellement utile aux riverains comme aux usagers.
196	26/08/2025	14:04:00	Réduire les nuisances sonores	Il faudrait mettre des restrictions sur les catégories d'avions les plus bruyants. Car certains modèles sont particulièrement bruyant au point de ne plus s'entendre parler au moment du passage de l'avion. Et il faudrait aussi que les restrictions en places soient déjà respectées, tant au niveau des horaires qu'aux niveaux des hauteurs de vol, car parfois nous avons l'impression que l'avion va atterrir sur le toit de la maison. Lors de certaines manifestations (Festival de Cannes, Grand Prix de Monaco...) c'est absolument INFERNAL. On nous demande de réduire notre usage de la voiture et encourager, presque obliger d'acheter des voitures plus vertes, mais pour les avions, qu'en est-il ??? Il y a également un réel danger vu le nombre d'avions et les différences de trajectoires d'un avion à l'autre. Mais ça personne n'en parle.
197	26/08/2025	18:56:00	Développement économique et	Bonjour, L'aéroport de Cannes existe depuis le début du XX siècle et s'est développé de manière limitée depuis. Aujourd'hui cette plateforme est utilisée pour les loisirs, mais aussi et surtout pour de la formation et du transport de personnes. Ces activités font vivre des centaines de personnes dans la région. En parallèle, comme dans le reste de la région, de nombreuses constructions résidentielles ont été réalisées dans une frénésie immobilière plus ou moins contrôlée. Y compris sur les axes qui permettent aux aéronefs de circuler, depuis 'toujours'. De nombreuses personnes ont fait l'acquisition de ces biens, souvent à bon compte, en tenant compte des nuisances sonores liées à la circulation aérienne. Ces personnes souhaitent maintenant revaloriser ces biens en faisant disparaître ce qui leur a permis de les acheter. De nouvelles contraintes sur cette plateforme, réalisées au profit de ces personnes, seraient fortement préjudiciables pour l'activité économique de la région, qui a énormément besoin de se diversifier pour ne pas reposer que sur le tourisme.
198	26/08/2025	18:56:00	Développement économique	Bonjour, L'aéroport de Cannes existe depuis le début du XX siècle et s'est développé de manière limitée depuis. Aujourd'hui cette plateforme est utilisée pour les loisirs, mais aussi et surtout pour de la formation et du transport de personnes. Ces activités font vivre des centaines de personnes dans la région. En parallèle, comme dans le reste de la région, de nombreuses constructions résidentielles ont été réalisées dans une frénésie immobilière plus ou moins contrôlée. Y compris sur les axes qui permettent aux aéronefs de circuler, depuis 'toujours'. De nombreuses personnes ont fait l'acquisition de ces biens, souvent à bon compte, en tenant compte des nuisances sonores liées à la circulation aérienne. Ces personnes souhaitent maintenant revaloriser ces biens en faisant disparaître ce qui leur a permis de les acheter. De nouvelles contraintes sur cette plateforme, réalisées au profit de ces personnes, seraient fortement préjudiciables pour l'activité économique de la région, qui a énormément besoin de se diversifier pour ne pas reposer que sur le tourisme.
199	26/08/2025	19:31:00	Consultation du public sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Je suis un vieil élève pilote et, lors de ma formation, les tours de piste devront être réalisés, exercice indispensable à ma progression : . intégration dans un aérodrome contrôlé . respect des procédures . gestion de la charge mentale : . piloter la machine en restant « devant l'avion » . gérer la séparation avec les autres appareils, . conservation des caps, de l'altitude, du tracé du tour de piste (attention aux zones en bleu sur la carte) . gérer les échanges radio avec la tour. Or, en créant des restrictions sur les tours de piste, c'est à la formation des pilotes que ce projet s'attaque. C'est l'enseignement qui est inutilement mis en tension. La sécurité des vols risque d'en pâtir. Le tour de piste représente, en concentré, ce qu'est un vol : de la visite pré-vol, au posé des roues en une dizaine de minutes, on peut répéter, jusqu'à cinq fois cet exercice qui permet de multiplier par cinq les décollages et les atterrissages, gage d'une marge de progrès remarquable.

200	26/08/2025	20:08:00	CCE Arrêté du 31/07/2025 - Aérodrome de Cannes Mandelieu / Consultation publique	L'arrêté en question ne changera rien aux nombreuses nuisances que nous subissons quotidiennement lors de l'atterrissement des jets. Il y aurait lieu d'adopter des mesures fortes pour réduire significativement les nuisances aériennes qui ont un fort impact environnemental et qui engendrent chaque jour de nombreux risques d'accidents. Notre sécurité et celle de nos enfants est quotidiennement remise en question. De plus, toutes ces nuisances ont un impact important sur la valeur de l'immobilier qui de ce fait subit une décote. En conclusion, il y a une absence totale de réduction des nuisances tant au niveau de la pollution sonore qu'atmosphérique.
201	26/08/2025	21:04:00	Un élève pilote en formation dit non aux nouvelles restrictions	Je suis élève pilote en début de formation à l'aéroclub UACA. Pour progresser, j'ai besoin de pratiquer régulièrement les tours de piste, qui constituent le cœur de l'apprentissage. Le projet d'arrêté qui vise à restreindre encore davantage leur réalisation ne fera qu'aggraver la situation : il ne supprimera pas les vols nécessaires à la formation, mais les déplacera sur des créneaux plus courts, concentrant l'activité et accentuant la gêne sonore au lieu de la réduire. Cannes-Mandelieu est déjà l'un des aéroports les plus encadrés de France. Chaque nouvelle restriction fragilise inutilement la qualité de l'enseignement et met en difficulté les élèves comme moi, qui doivent pouvoir s'entraîner de manière régulière et progressive pour devenir des pilotes sûrs. Il est important aussi de rappeler que les nuisances sonores les plus perceptibles autour de l'aéroport ne viennent pas des avions d'école, relativement discrets, mais surtout des jets privés, beaucoup plus bruyants. Restreindre l'aviation légère et associative, reconnue d'intérêt général, revient donc à cibler la mauvaise cause. Enfin, l'aéroport de Cannes-Mandelieu existe depuis bientôt 100 ans. Les habitants qui se sont installés à proximité l'ont fait en connaissance de cause, en sachant qu'ils vivraient près d'une plateforme aéronautique active. Il n'est pas équitable de vouloir aujourd'hui limiter à l'excès une activité historique et essentielle à la formation des pilotes. Plutôt que d'empiler des interdictions, une solution simple et efficace existe : relever l'altitude des circuits de piste. Cela réduirait immédiatement l'impact sonore pour les riverains, et ce de manière permanente, sans mettre en péril l'enseignement dispensé par les aéroclubs. C'est pourquoi je demande l'abandon de ce projet d'arrêté, qui serait nuisible à la formation des pilotes, et l'ouverture d'un vrai travail collectif pour trouver des mesures durables et équilibrées.
202	27/08/2025	10:55:00	Diminution du bruit dans l'environnement de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu	Bonjour et merci de pouvoir s'exprimer. Ces dernières années de nombreuses restrictions ont déjà été créées et elles ont atteint leur but. Maintenant limiter encore plus les tours de piste revient à dégrader et retarder fortement la formation des futurs pilotes. Les aéroclubs et autres écoles permettent de créer des vocations notamment militaires chez nos jeunes et à l'approche du conflit qui s'annonce ce n'est pas le moment de se priver de pilotes patriotes. Mais les petits avions sont-ils vraiment la cause de ce bruit ? Rien qu'en bordure de plage on doit subir les trop nombreuses pétarades des scooters et motos débridés couvrant largement tout autre bruit. Si cette croyance reste la priorité, veuillez contacter les aéroclubs ils auront certainement d'autres propositions plus efficaces. Sincères salutations
203	27/08/2025	14:12:00	Opposition aux limitations du circuit de piste à l'aéroport de Cannes Mandelieu	Ce projet limite la capacité des pilotes à s'entraîner, notamment les moins expérimentés, ce qui nuira à la sécurité de tous. Une alternative efficace serait de réhausser le circuit de piste pour réduire les nuisances sonores.
204	27/08/2025	14:19:00		Bonjour, En cours de formation PPL et chef d'entreprise, je ne peux me rendre disponible uniquement le samedi et dimanche. Le dimanche les tours de piste étant déjà interdits, le samedi les créneaux sont saturés. Si le temps impari est encore restreint, les contrôleurs aériens tout comme les élèves pilotes et les instructeurs vont pâtir particulièrement de cela. Il existe probablement des solutions techniques permettant de maintenir les créneaux actuels tout en portant une attention aux nuisances sonores. A titre d'exemple les tours de pistes pourraient être effectués à une altitude différente. Espérant que ce message pourra être considéré et que les travailleurs de ce pays seront entendus. Bien cordialement.

205	27/08/2025	14:54:00	Président de l'ADNA	L'ADNA s'est prononcée en CCE, en défaveur du projet et demande qu'il soit amendé en prenant en compte les demandes suivantes : 1) Interdiction des décollages des tours de piste (TDP) de l'aviation légère en piste 35 de nuit. Ces décollages se font sur les communes densément peuplées de La Roquette, Pégomas et Mouans-Sartoux. Au vu des statistiques alarmantes d'accidentologie de l'aviation légère, notamment en phase de décollage, il y a tout lieu de craindre de graves conséquences. 2) Interdiction des monomoteurs sur la trajectoire des bimoteurs. Connue sous l'appellation de « procédure d'allongement de la vent arrière monomoteurs », cette pratique a pour but de résoudre un conflit de priorité d'atterrissement entre un jet sur la VPT et un avion léger sur la trajectoire monomoteur. Introduite en 2020 dans le « guide des bonnes pratiques environnementales pour les VFR », sans aucune communication préalable, elle a pour effet de pénaliser les riverains des communes survolées par des monomoteurs qui ne devraient pas s'y trouver. En outre il a souvent été constaté qu'ils ne respectent pas la remontée à 1500 pieds inscrite dans le guide. Elle-même génératrice de nuisances sonores et de pollution (carburant au plomb), elle a comme conséquence des survols en rase-mottes du village de la Roquette. Une gestion plus rigoureuse du trafic global devra empêcher de se trouver dans les situations de conflit d'atterrissements entre jets et aviation légère. 3) Terminologie utilisée dans le projet d'arrêté : la désignation des types d'appareils volants prête à confusion et surtout à une interprétation qui pourrait devenir fâcheuse dans le futur. Alors que l'arrêté 2022 ne mentionne que l'aviation légère, le projet proposé introduit le terme « aéronefs électriques ». Il est donc demandé : a. D'utiliser le terme d'avions légers dans l'ensemble du document, conformément à l'article 1er. b. De préciser si ce terme inclut aussi des avions légers électriques qui seraient donc soumis aux mêmes règles. c. D'identifier clairement quels appareils sont inclus sous l'appellation « aéronefs électriques » (ex : hélicoptères, ULM, drones, autres). 4) Article 2.2 : restant sur le sujet des « aéronefs électriques », et conformément à ce qui a été discuté en CCE, les avions non basés doivent être interdits de tours de piste basse hauteur. Outre le danger qu'elle implique en cas d'accident, si elle était maintenue, cette autorisation aurait un effet attractif auprès de pilotes de l'extérieur, venant s'entraîner à Cannes. 5) Modification de 5 à 3 du nombre de tours de piste (TDP) autorisés pour les appareils de catégorie CALIPSO C: selon les statistiques de l'ADNA, seulement un faible pourcentage (15%) de ces avions effectuent plus de 3 TDP. Si l'intention du projet était de réduire les nuisances de bruit, il apparaît que cette mesure n'aura donc aucun impact sensible sur les nuisances ressenties par les riverains. Par cette « mesurette » la DGAC vise à maintenir en activité les appareils qu'elle considère elle-même comme bruyants, donc inadaptés aux exigences environnementales de zones fortement urbanisées. Les propriétaires de ces appareils qui, à n'en pas douter veulent maintenir leurs activités, doivent être encouragés par des incitatifs financiers, à investir soit en améliorant l'indice sonore CALIPSO de leur outil, soit en le remplaçant. En dernier recours, ces appareils devront être interdits de tours de piste.
206	27/08/2025	14:59:00	Restriction aérodrôme	A titre personnel, j'aimerais davantage qu'on limite les nuisances sonores des travaux, véhicules de transport routier (alarmes de recul), et jardinage que celles des avions, qui ne me gênent pas du tout. J'habite en ville, proche d'un aérodrome, et je n'entends très peu les bruits des avions. De plus, cette activité est un fleuron de la France, qu'il faut conserver et développer.
207	27/08/2025	18:09:00	Tondeuses, souffleurs, voitures, motos, fiestas... et quelques avions.	Bonjour, Je suis membre de l'Aéroclub d'Antibes et voici ce que j'aimerais répondre aux détracteurs des tours de piste aériens : C'est l'été. Et comme disait Jean-Paul Sartre, 'l'enfer, c'est les autres'. La Côte d'Azur peut difficilement être appréciée pour son calme et son silence. Le pays Grassois où mon père est né, je le connais depuis plus de 60 ans. Cela me fait sourire d'entendre qu'aujourd'hui, on vient s'y installer pour trouver la tranquillité. Si les tours de piste sont interdits le dimanche et en soirée, c'est la journée et le moment des tondeuses, des souffleurs de feuilles, des outils bruyants nécessaires à tous les travaux en extérieur. Et contrairement aux avions, ces machines ne font pas que passer, elles pilonnent vos oreilles pendant des heures. Que dire des voitures et motos qui, elles, ne font que passer, mais tellement nombreuses qu'elles produisent aussi un bruit continu. Personnellement, je redoute l'été à cause de la foule et de la difficulté à dormir. Le type de musique et de hurlements typiques des fiestas du soir jusqu'à pas d'heure sont l'ennemi d'une bonne nuit de repos. Police ou gendarmes passent une partie des nuits d'été à constater le niveau des voix ou de la musique mais on ne changera pas le besoin des gens de s'amuser et leur difficulté à le faire en pensant aux voisins. Et dans la journée, la multiplicité des 'ploufs' et cris de joie autour des piscines ne laissent guère de répit sonore. C'est la Côte d'Azur. En terme de tranquillité, ce ne sont plus les années 50 avec des champs de jasmin et de rose si nombreux qu'ils offraient la plus grande partie du silence de la campagne Grassoise. Alors pourquoi s'en prendre aux avions ? Qu'est-ce que leur bruit épisodique change vraiment dans le brouhaha de la région ? Et surtout, si on les déteste, pourquoi s'installer à proximité d'un aéroport existant depuis 1930 ?? A noter que sa présence est mentionnée dans les diagnostics sonores des propriétés. Est-ce que par hasard, on n'aurait pas entendu un seul avion tourner durant la visite d'une maison à vendre où à louer pour s'apercevoir après coup qu'il en passe ? L'aéroport a été construit sur un marécage, loin des habitations. Mais on a massivement construit tout autour et aujourd'hui, on s'arrache des appartements à 5000 euros le mètre carré, 7000 pour les maisons. Et ensuite on râle... Le prix des appartements sur les collines avec vue sur les pistes (et le bruit qui monte) a augmenté de 48% ces 5 dernières années, appartements pour la plupart occupés uniquement l'été. Le loyer pour un appartement de 50m2 à Mandelieu

			<p>dépasse les 1000 euros par mois. Autant dire que les tours de piste ne se font pas au-dessus d'une population défavorisée qui vit près de la mer contrainte et forcée. Et pourtant, l'idée que voler, c'est toujours pour les riches et qu'il faut les combattre est très répandue et le bruit comme la pollution ne sont souvent qu'un prétexte à la frustration. La jalousie souvent inconsciente, défaut bien français, fait que tout ce que font ces 'autres', c'est forcément inacceptable. Si on nous interdit les tours de piste, il va nous falloir exiger que les riverains tondent leur pelouse à la serpe et que Mandelieu et La Roquette deviennent des villes entièrement piétonnes. Là, on va peut-être avancer en termes de bruit mais pas vraiment en termes de 'vivre ensemble'. J'ai vécu en Grande-Bretagne où nos amis les Anglais, tout comme nous, ont plein de défauts. Mais pas ce rejet systématique de ceux qui vivent différemment. Et là-bas, les avions réjouissent un très large public qui ne vole pourtant pas. Un jour de beau temps, quand les aviateurs britanniques se précipitent pour voler avant que le pluie ne revienne, il m'est arrivé de voir trois avions de tourisme se croiser au-dessus de mon petit jardin. Personne ne s'en plaint. Dans le ciel, on voit aussi des quantités d'avions des années 30-50. L'an dernier, suite à une panne de moteur, un avion de tourisme s'est posé avec succès sur la barrière de sécurité d'une autoroute, la circulation ne lui permettant pas de faire autrement. Lui et ses passagers étaient indemnes, il n'a heurté personne et les automobilistes témoins ont loué sa compétence. Pourquoi, en France, notre culture est-elle si hostile ? Pourquoi cherchons-nous toujours à sanctionner les activités qui ne nous intéressent pas ? Une parenthèse autour de l'aspect financier : non, l'avion de tourisme, s'il est vrai que cela coûte cher, n'est pas non plus l'apanage des riches. Beaucoup de jeunes travaillent dur pour s'offrir une carrière qui va souvent prendre sa source dans un aéroclub comme le nôtre. Lorsque ces jeunes vous emmènent en vacances dans un avion de ligne, vous serez bien content d'avoir un pilote. Et puis il y a parfois des moins jeunes comme moi qui n'ont pas eu le temps ni les moyens pour l'aviation de loisir. Comme vous avec vos maisons à piscines sur la Côte d'Azur, ils réalisent finalement un rêve. La sécurité : les détracteurs des tours de pistes craignent de recevoir un avion sur la tête et compilent quelques accidents, pour la plupart, des atterrissages forcés et ce, sur des terrains non construits. Si on ne peut affirmer que jamais un avion de tourisme ne tombera sur la tête de quelqu'un autour de Cannes-Mandelieu, je voudrais comprendre pourquoi vous tous empruntez une des autoroutes les plus accidentogènes de France, la A8 ? En 2022, un tiers des accidents de la route du pays s'y étaient produit. Cet été, un accident à hauteur de Mandelieu était si incroyable qu'il a fait la une de la presse nationale (un jeune homme sous l'emprise de la drogue qui a franchi la barrière de sécurité et percuté une voiture de face - 3 morts, un blessé grave.) Ce lien pour remettre les pendules à l'heure : https://france3-regions.franceinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/retour-sur-les-principaux-accidents-mortels-de-ces-20-dernieres-annees-sur-l-autoroute-a8-3178035.html Vous êtes choqués, dite-vous, qu'un jeune de 15 ans pilote un avion mais à 14 ans, on peut conduire une voiturettes au milieu d'un trafic évoluant à deux fois la vitesse de celle-ci. Et combien d'adolescents se sont ramassés en frimant sur la roue arrière de leur vélomoteur ? Les pilotes et élèves pilotes qui s'entraînent en tour de piste ne sont pas sous l'emprise d'une drogue, de l'alcool ou d'un gaz hilarant. Même s'il peut arriver qu'un pilote soit irresponsable, il n'y a pas de comparaison possible avec le nombre de dingues que nous avons sur les routes. Les règles de sécurité dans les aéroclubs sont draconiennes et leur respect est strictement contrôlé. Cela dit, encore une fois, vous n'êtes pas obligés de vous installer sous un tour de piste. Les tours de piste sont la base de l'apprentissage, de l'entraînement indispensable aux amateurs comme aux futurs professionnels. Personne n'apprend à voler pour faire des tours de piste, ce n'est pas particulièrement grisant et on a plutôt envie de faire une vraie balade, de survoler la nature et de s'éloigner de la bagarre (et du bruit) qui règnent sur le plancher des vaches. Pour finir, je cite un homme plus positif que Sartre, Antoine de Saint-Exupéry : 'Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis.'</p>
208	27/08/2025	19:53:00	<p>Il est vraiment dommage et très préjudiciable de faire porter le chapeau à la seule catégorie d'usagers constituée des aéro-clubs. Ces associations dans un premier temps et ensuite les écoles de pilotage forment certes à une pratique de loisirs mais constituent un vivier inégalé pour les vocations et la formation des futurs pilotes professionnels qu'ils soient commerciaux ou militaires. Les élèves sont formés aux bonnes pratiques environnementales et respectent déjà un cahier des charges très contraignant. L'aviation d'affaire bien plus bruyante n'étant pas concernée... D'autre part, les permis de construire continuant d'être délivrés, les riverains devraient avoir à signer une chartre comme cela se passe dans les environs des bases aériennes militaires. L'aéroport existait bien avant la plupart des construction et curieusement ce sont rarement les plus anciens propriétaires qui protestent. Il y a évidemment bien d'autres solutions telles que rehausser l'altitude des tours de piste. Plus haut = moins de bruit. Cette solution a déjà été proposée mais ne reçoit bizarrement jamais l'écoute qu'elle mériterait.</p>

209	28/08/2025	08:09:00	D'un élève pilote	<p>La formation des pilotes est indispensable dans la société actuelle, si on ne veut pas que la France régresse dans ce secteur par rapport aux autres pays industrialisés. Le traitement symptomatique d'une situation, comme la réduction de l'activité, n'apporte pas de solution équitable. Le traitement devrait être appliqué à la cause, par des procédures spécifiques dans les différentes phases de vol et par l'amélioration des émissions sonores des aéronefs dans le temps, qui aurait aussi l'avantage de moderniser les flottes. Si des mesures doivent être prises, la base doit être objective, c'est à dire le bruit émis par tous les aéronefs utilisant la plateforme, incluant les hélicoptères et les jets. Restreindre l'activité des aéronefs les moins bruyants n'aurait pas de sens.</p>
210	28/08/2025	08:22:00	Des solutions dont la mise en place est en cours	<p>Pour permettre de traiter le problème les structures investissent peu à peu dans des avions plus respectueux et silencieux. Cet investissement est lourd et prend du temps, peut-être qu'une aide à ce niveau permettrait de faire avancer les choses. Il faut former les pilotes de demain différemment et s'en donner les moyens par leur couper les ailes .</p>
211	28/08/2025	11:00:00	Consultation projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu - Avis de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins	<p>Monsieur le Ministre, Vous avez présenté lors de la dernière Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Cannes Mandelieu, qui s'est réunie le 31 juillet dernier, un projet de modification de l'arrêté du 6 décembre 1995 portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome. En premier lieu, je regrette que cette proposition ait été faite sans concertation préalable, notamment avec les élus locaux – ou du moins certains d'entre deux – alors même que j'avais sollicité, par courrier en date du 22 décembre 2023 joint à la présente, que cette révision soit « conduite dans l'échange avec l'ensemble des intervenants ». En outre, je déplore également que la consultation du public sur un sujet impactant directement la population locale soit organisée durant une période peu propice à ce type de concertation, au cœur de la saison estivale du 1er au 28 août 2025, quand nombre de riverains sont eux-mêmes éloignés de leur domicile. Dans le cadre de cette consultation, je tiens néanmoins à vous faire part de mes remarques exposées ci-après. • Mention expresse des avions légers : Dans le titre de l'annexe, je vous demande de bien vouloir indiquer « condition d'exécution des tours de piste des avions légers sur l'aérodrome de Cannes-Mandelieu ». En effet, cette mention précise des avions légers, qui figure à l'article 1er de la proposition d'arrêté et qui figurait dans le titre de l'annexe des arrêtés précédents, est nécessaire pour éviter toute confusion avec d'autres recommandations concernant d'autres types d'aéronefs. Cette notion d'avions légers doit être reprise dans les articles 2.2, 3.1 et 3.2 de la proposition d'arrêté en remplacement du terme « aéronef ». • Interdiction des tours de pistes à basse hauteur : L'aéroport de Cannes-Mandelieu se situe dans un milieu urbain dense, ce qui nécessite de renforcer les mesures de sécurité. Aussi, je vous demande d'inscrire dans l'arrêté que les tours de pistes à basse hauteur sont interdits sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu et que les seules manœuvres à basses hauteurs autorisées sont celles effectuées ponctuellement par les avions basés, dans le cadre de l'apprentissage des procédures de sécurité et en présence d'un instructeur à bord. En lien avec cette notion de sécurité, je vous demande également d'interdire la pratique de la basse hauteur aux avions légers à propulsion électrique non basés qui sont autorisés à l'article 2.2 de la proposition d'arrêté. • Interdiction des tours de pistes pour la 04/22 La piste 04/22 étant située dans l'alignement du quartier de la Bocca, les opérations d'atterrissement et de décollage effectuées lors des tours de pistes entraînent un survol à basse hauteur de ce secteur à forte densité d'habitat. Aussi, je vous demande que l'arrêté indique de façon explicite dans les dispositions générales, que les tours de pistes sont interdits sur la piste 04/22 et que sur cette piste, seules les manœuvres effectuées ponctuellement par des avions basés dans le cadre de l'apprentissage des procédures de sécurité et en présence d'un instructeur à bord sont autorisées. Il conviendrait également d'interdire tout décollage depuis cette piste 04/22. • Respect de la procédure moindre bruit et de l'altitude minimale Dans la continuité des demandes que j'ai déjà adressées à votre ministère, je souhaite que soit mentionné de façon explicite dans l'arrêté le fait que les trajectoires des tours de pistes doivent respecter les circuits publiés, en adoptant la procédure moindre bruit et en respectant une altitude minimale de 1 000 pieds, voire 1 200 pieds qui semblent être une altitude faisant consensus entre les utilisateurs et les riverains de l'aéroport. Ces trois éléments font déjà partie des recommandations aéronautiques de l'aéroport, et à ce titre, leur inscription dans l'arrêté n'entraîne pas de contraintes particulières pour les utilisateurs. En revanche, leur impact sur les émissions de bruit des avions légers est très important. Ce type d'information est par ailleurs déjà repris dans des arrêtés de restriction d'autres aéroports français. Aussi, je vous demande de veiller à les faire figurer également dans celui de l'aéroport de Cannes-Mandelieu, en les insérant au point 1 de l'annexe relative aux dispositions générales. • Interdiction des tours de pistes des avions classés C et D Dans l'article 2.3 du projet d'arrêté, le nombre de tours de pistes des avions classés C, D et non classés est limité en raison du bruit engendré au sol par ce type d'avions. Cette restriction revient à reconnaître tacitement que ces avions génèrent une nuisance particulière. En conséquence, il convient, comme pour les non basés, d'interdire les tours de pistes pour ce type d'avions. Aussi, je vous demande de modifier cet article en interdisant les tours de pistes pour tous les avions classés C et D. • Interdiction des tours de pistes des avions non basés Au vu du contexte urbain dans lequel se trouve l'aéroport de Cannes-Mandelieu, il n'est pas souhaitable d'accueillir des avions non basés pour des entraînements. C'est</p>

				pourquoi, je vous demande de bien vouloir modifier l'article 2.4 du projet d'arrêté en interdisant les tours de pistes de tous les avions non basés. Vous remerciant par avance de la bonne prise en compte de ces observations, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération. Le Président
212	28/08/2025	12:13:00	Encore une contrainte de plus !	A force d'imposer des contraintes, il n'y aura plus d'activité économique et les entreprises partiront. C'est déjà un peu notre cas puisque nous déménageons une partie de l'activité ailleurs. On écoute que certains riverains retraités (en réalité très peu nombreux) qui passent leur temps à râler parce qu'ils ont emménagé autour de l'aéroport en imaginant que ça ne faisait pas de bruit. Cordialement Président de Cannes Aviation Academy
213	28/08/2025	14:32:00	Va dans le bon sens	Compte tenu de la situation de l'aérodrome de Cannes au milieu d'un territoire très peuplé, toute restriction visant à limiter le bruit est bonne. Je suppose que cela ne change rien aux conditions de sécurité, aussi bien sur l'aérodrome qu'autour.
214	28/08/2025	16:35:00	Consultation publique projet d'arrêté ministériel conditions utilisation de l'aérodrome Cannes-Mandelieu (Alpes Maritimes)	Je fais suite à mon précédent commentaire et voudrais ajouter un commentaire plus personnel. En effet, nous subissons des nuisances aériennes qui ne font qu'augmenter d'années en années. C'est insupportable tant au niveau des nuisances sonores qu'atmosphériques (flaques huileuses à la surface de la piscine, mobilier extérieur recouvert d'une substance noire, etc... sans parler de ce que nous respirons avec les conséquences potentielles sur notre santé et celle de nos enfants, et du risque d'accident dont pourraient être victimes les familles survolées par cette aviation légère. Plusieurs personnes nous visitant nous disent également qu'elles ne pourraient pas acheter un bien ici du fait des nuisances et risques précités. Il y a donc fort à parier que cela aura également des répercussions négatives sur la valeur de notre immobilier.
215	28/08/2025	19:07:00	Projet d'arrêté insuffisant au regard des nuisances subies et de la situation réelle constatée.	1.2.: La contrainte 'MINIMUM ' pour la hauteur de 150 m, protectrice pour les riverains reste à préciser à proximité d'une zone aussi dense. 2.5 : La piste 04/22, principalement dédiée aux hélicoptères (voir instructions aéronautiques) n'est pas une piste d'entraînement pour l'aviation légère, d'autant que sa trajectoire implique le survol de zones très denses de population à l'atterrissement comme au décollage. 3 : Cannes Ouest, fortement urbanisée, ne peut être considérée comme une zone d'entraînement pour l'aviation légère venue de l'ensemble du territoire français ou de l'étranger, d'autant qu'il est très régulièrement constaté un irrespect notoire des règles de survols en termes de hauteurs et trajectoires et de respect des conditions spécifiques (procédure moindre bruit). Notre territoire s'est transformé depuis bien longtemps en une zone très dense de population où les exercices d'entraînement ou de loisirs aériens au-dessus de nos têtes représentent de réels dangers tant sur le plan des nuisances environnementales que sécuritaires. Des zones bien moins denses ont obtenu par la raison et le respect des populations des modalités restrictives adaptées, pourquoi Cannes Mandelieu en serait exclu !
216	28/08/2025	21:08:00	Projet d'arrêté ministériel 'tours de piste avions légers' (Aéroport de Cannes Mandelieu)	Mon avis sur ce projet d'arrêté ministériel est clairement défavorable. Il n'introduit concrètement que des avancées marginales en termes environnementaux, laissant notamment des avions - qualifiés de bruyants par la DGAC elle-même - effectuer plusieurs tours de piste consécutifs pour la formation et l'entraînement, qui plus est A BASSE HAUTEUR au-dessus de ZONES FORTEMENT URBANISEES ! De plus, sa rédaction plus qu'ambigüe porte au contraire un RISQUE DE RENFORCEMENT DES NUISANCES, puisqu'alors que son objet ne devrait concerner que les tours de piste des AVIONS LEGERS (cf l'Article 1), cette évolution de l'annexe introduit les « AERONEFS A PROPULSION ELECTRIQUE », qui plus est autorisés à circuler à basse hauteur !